

La réticence alimentée par les fausses informations relayées sur les réseaux sociaux



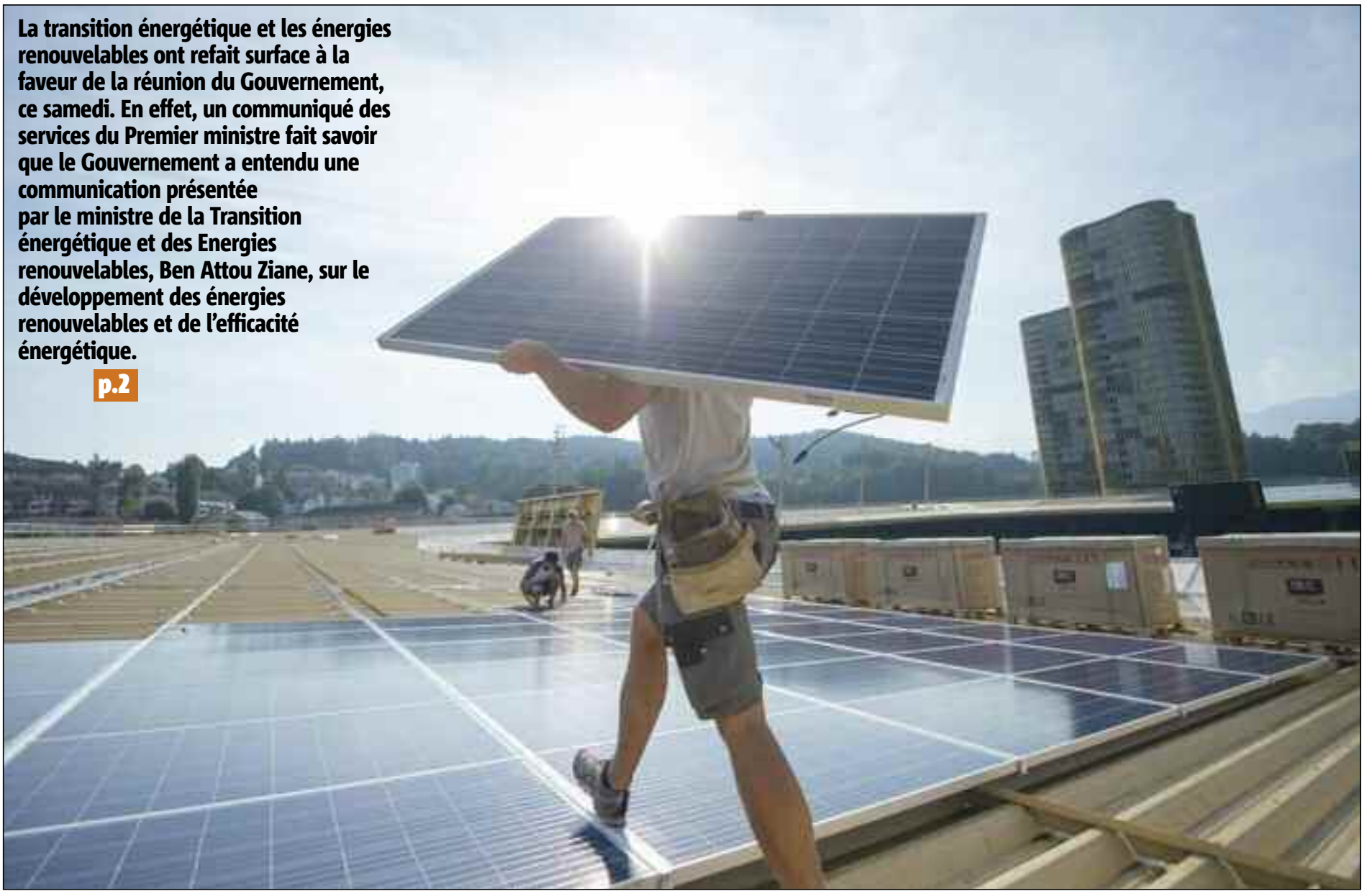
p.4

## DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE RELANÇÉE

La transition énergétique et les énergies renouvelables ont refait surface à la faveur de la réunion du Gouvernement, ce samedi. En effet, un communiqué des services du Premier ministre fait savoir que le Gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Ben Attou Ziane, sur le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

p.2



© Photo : D.R

MANQUEMENT À L'OBLIGATION DANS L'ACCUEIL DES ATHLÈTES PARTICIPANTS AUX JEUX PARALYMPIQUES À TOKYO

Fin de fonctions du SG et du directeur général des Sports du MJS p.3

Publicité

بالتلقيح تستمر الحياة  
 GOOAA +8800+  
**BIG DAY** 11 SEPTEMBRE  
 بت مباشر عبر كل القنوات ومنصات الويب

الأسبوع الوطني للتأهيل ضد كوفيد 19  
 من 04 إلى 11 سبتمبر

La Nouvelle République / 49101 / ANND - CR 0603



## VISITE DE TRAVAIL Lamamra entame dimanche une visite de travail au Niger

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra, entame ce dimanche une visite de travail de deux jours en République du Niger, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère.

## AEP Le Gouvernement s'engage à mettre fin aux coupures

Le Gouvernement s'engage, à travers son Plan d'action pour la mise en œuvre du programme du président de la République, qui sera bientôt soumis au Parlement pour débat, à améliorer l'Alimentation en eau potable (AEP) et mettre fin aux coupures d'eau, tout en assurant un accès égal à cette ressource vitale à tous les citoyens.



## COMMERCE Consacrer une politique commerciale orientée vers la réduction des importations

Le Gouvernement envisage dans le cadre de son Plan pour la mise en œuvre du programme du président de la République, de mettre en place de nouveaux mécanismes devant permettre de favoriser la résilience de l'économie nationale aux chocs extérieurs s'appuyant sur une politique commerciale orientée vers la réduction des importations et la promotion des exportations hors-hydrocarbures.

Vaccins et vaccination anti-Covid 19

# Le gouvernement fait le point

Le déroulement de la campagne de vaccination, l'état d'avancement des acquisitions de vaccin anti-Covid-19 et le processus de production du vaccin anti-Covid-19 en Algérie, ont fait l'objet de communications présentées au Gouvernement samedi lors de sa réunion présidée par le Premier ministre, ministre des Finances Aïmene Benabderrahmane.

Ainsi, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a présenté une communication sur l'état d'avancement du projet relatif à la production du vaccin anti-Covid-19 par le Groupe public Sidal. A ce titre, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a précisé qu'une série de négociations engagées par le Groupe public Sidal avec ses partenaires ont été sanctionnées par la signature de contrats de partenariat.

Le ministre assure que «tous les moyens ont été mobilisés pour la réussite de ce projet dont l'entrée en production est prévue dans les prochaines semaines», selon un communiqué des services du Premier ministre.

Le Gouvernement a entendu également une communication présentée par le ministre de la Santé sur l'état d'avancement des acquisitions de vaccin anti-Covid-19 et le déroulement de la campagne de vaccination contre la Covid-19, lancée depuis le mois de janvier 2021.

Le ministre a présenté un point de situation sur les quantités de vaccin anti-Covid-19 nécessaires à la réalisation de l'objectif de vaccination de 70% de la population, à l'effet d'atteindre le niveau minimum requis pour assurer l'immunité collective. Huit millions de personnes ont été vaccinées depuis le début de l'année 2021, dont cinq millions ont reçu la première dose.

A ce titre, le Premier ministre a rappelé les instructions du président de la République quant à l'importance de «densifier les efforts pour la vaccination des enseignants et personnel relevant des secteurs de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur ainsi que de la formation professionnelle avant l'entame de la rentrée scolaire, universitaire et de la formation professionnelle», selon le communiqué des services du Premier ministre. Le secteur du Commerce et de la Promotion des exportations, et celui de l'Enseignement supérieur ont également été examinés lors de la réunion du



■ M. Benbouzid : «Tous les moyens ont été mobilisés pour la réussite de ce projet dont l'entrée en production est prévue dans les prochaines semaines». (Photo:DR)

Gouvernement. Ainsi, ce dernier a entendu un exposé présenté par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations relatif à un projet de décret exécutif portant création, organisation et fonctionnement du réseau des laboratoires d'essais et d'analyse de la conformité des produits (Releac). Ce projet de texte prévoit la refonte du réseau des

laboratoires d'essais et d'analyses de la qualité mis en place depuis 1996, et sa transformation en réseau des laboratoires d'analyse de la conformité des produits. Il s'agit-là d'une action qualitative qui s'inscrit dans le cadre du dispositif de lutte contre les pratiques économiques et commerciales frauduleuses. A ce titre, le projet de texte vise

le renforcement du contrôle de la qualité par la consolidation des capacités analytiques des laboratoires nationaux relevant des différents départements ministériels et des laboratoires agréés activant dans le cadre de la protection du consommateur, notamment à travers la mise en place d'une cartographie nationale numérisée.

Ce réseau de laboratoires représente un espace ayant pour objet de fédérer les compétences, mutualiser les moyens et les capacités analytiques et favoriser le travail collectif pour favoriser les actions d'intérêt commun en matière de protection du consommateur. Ce projet de texte avait été enrichi et complété lors d'une précédente réunion du Gouvernement. Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a présenté une communication relative au projet de marché de gré à gré simple avec une entreprise publique dans le cadre de l'acquisition d'ambulances au profit de l'Office national des œuvres universitaires (Onou).

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de prise en charge des étudiants au niveau des cités universitaires, le secteur de l'enseignement supérieur prévoit d'engager l'acquisition d'ambulances qui seront réparties au niveau des structures relevant du secteur.

A ce sujet, le Premier ministre a demandé au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de veiller à couvrir l'ensemble des besoins des Universités et les cités universitaires en moyens d'évacuation médicale et ce, au profit des enseignants, des étudiants ainsi que du personnel administratif.

Lakhdar A.

Voir sur Internet  
www.lnr.dz.com

L. A.

## REPÈRE

### Diplomatie Création de postes d'envoyés spéciaux pour booster la diplomatie algérienne

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé de la création des postes d'envoyés spéciaux chargés de conduire l'action internationale de l'Algérie et du lancement d'un vaste mouvement dans le corps diplomatique qui concernera plus de 70 postes diplomatiques et consulaires.

Dans le sillage de l'adoption du Plan d'action du Gouvernement par le Conseil des ministres, le 30 août dernier, le chef de l'Etat a décidé d'ajuster et d'affûter les outils de la diplomatie algérienne pour l'engager résolument dans les nouvelles formes d'action modernes de la diplomatie mondiale telles qu'elles se déploient aujourd'hui au niveau des grandes puissances et au sein des organisations internationales. Cette décision a pour objectif de conférer à l'appareil diplomatique algérien la flexibilité, l'efficacité et la réactivité nécessaires devant permettre au pays de faire face aux multiples enjeux de l'heure. Les sept envoyés spéciaux nommés, qui travailleront sous l'autorité directe du ministre des Affaires étrangères, vont conduire l'action internationale de l'Algérie sur sept axes d'efforts essentiels reflétant les intérêts du pays et ses priorités.

Cet ajustement a vocation à renforcer la capacité d'interaction et d'influence de la diplomatie algérienne et la démultiplication de la présence de l'Algérie et l'efficacité de son action sur la scène régionale et internationale ainsi que sur les questions globales et transversales.

Pour les postes d'envoyés spéciaux, le choix s'est porté sur des diplomates chevronnés ainsi que sur des responsables et experts de haut niveau. Il s'agit, en l'occurrence, de cadres qui ont engrangé une vaste expérience devant leur permettre d'accompagner utilement et collectivement le ministre des Affaires étrangères.

Ils l'accompagneront notamment en matière d'analyse et d'anticipation dans la perspective tracée par le Chef de l'Etat concernant une diplomatie réellement dynamique et proactive, qui puisse être en mesure de disposer de capacités d'initiative sur les grands dossiers régionaux et internationaux et de s'inscrire dans une logique d'influence pour conforter le rôle de l'Algérie en tant que puissance médiane productrice et exportatrice de paix, de stabilité et de sécurité.



## Plan d'action du Gouvernement

# «Donner davantage de visibilité et de stabilité juridique et institutionnelle aux investisseurs»

**Le Plan d'action du Gouvernement prévoit la dématérialisation des procédures administratives, la réduction des délais de traitement de tout dossier administratif et la simplification des procédures d'octroi des différents agréments et autorisations requis pour l'exercice de tous types d'activités.**

« Le Gouvernement s'engage dans son Plan d'action à lever toutes les entraves à l'acte d'investir à l'aide de mesures organisationnelles et financières englobant la réforme du code de l'investissement, la lutte contre la bureaucratie ainsi que la refonte du guichet unique, lit-on à travers ce Plan d'action du Gouvernement qui sera soumis prochainement au Parlement.

Il est question, précise le document, de donner davantage de visibilité et de stabilité juridique et institutionnelle aux investisseurs potentiels à travers, entre autres, la réforme du code de l'investissement, la dématérialisation des procédures administratives, la ré-



Le Plan d'action du Gouvernement prévoit la refonte du guichet unique à travers l'élargissement des prérogatives de ce mécanisme. (Photo : D.R)

duction des délais de traitement de tout dossier administratif et la simplification des procédures d'octroi des différents agréments et autorisations requis pour l'exercice de tous types d'activités.

« L'amélioration de l'attractivité du climat d'investissement passera par la lutte contre la bureaucratie à travers une commission d'arbitrage sur les relations administration/investisseurs et le renforcement de la coordination entre les différents organismes en charge de l'investissement, pour assurer « une intervention publique coordonnée et efficace », poursuit la même source.

Il s'agit, a fait savoir la même source, de mettre en place un mécanisme d'évaluation et de suivi du climat des affaires, un orga-

nisme de veille et d'intelligence économique, pour assister les investisseurs à l'anticipation, et une cartographie des institutions et des opportunités d'investissement, comme outil d'aide à la décision et moyen d'évaluation des politiques publiques.

« Il est question, en matière de financement, de favoriser la disponibilité des instruments de financement appropriés, d'appliquer des taux d'intérêts économiquement attractifs et acceptables, selon le secteur et dans le cadre de contrat d'engagement sur le résultat et faciliter l'accès au crédit, pour les micro-entreprises et de prioriser les entreprises dont le domaine d'activité ne sollicite pas de recours à la devise », lit-on à travers ce document.

Le Plan d'action du Gouvernement prévoit également la refonte du guichet unique à travers, a indiqué la même source, l'élargissement des prérogatives de ce mécanisme pour jouer le rôle d'un vrai centre de services aux investisseurs. « Pour la concrétisation d'une relance et d'un renouveau économiques, le Gouvernement table également sur la réforme du secteur public marchand et la gouvernance des entreprises publiques par le biais d'une nouvelle approche de gestion des participations de l'Etat », a encore indiqué la même source, assurant que le Gouvernement s'engage à auditer et à évaluer les capitaux du secteur public marchand, notamment le management des Groupes/ Holdings Industriels et les Entreprises publiques économiques (EPE), ainsi qu'à engager une restructuration à la lumière des audits engagés et une ouverture du capital des entreprises.

Enfin le Plan d'action du Gouvernement prévoit également la révision et la mise à jour du cadre juridique régissant les participations de l'Etat, de l'entreprise publique et du partenariat pour l'adapter aux nouvelles exigences. « Le Gouvernement compte procéder aux amendements nécessaires qui consacrent l'autonomie, effective, de la décision de l'entreprise publique », a encore relevé la même source.

Rabah M.

### BRÈVE

#### Jeux paralympiques à Tokyo

#### Fin de fonctions du SG et du directeur général des Sports du MJS

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane a mis fin aux fonctions du Secrétaire général du ministère de la Jeunesse et des sports et du directeur général des Sports au même ministère, «pour négligence dans l'accomplissement de leurs missions et manquement à l'obligation de l'accueil des athlètes, après leur participation aux Jeux paralympiques à Tokyo (Japon)», a indiqué dimanche un communiqué des services du Premier ministre.

«Suite à la négligence dans l'accomplissement des missions, à l'absence du sens des responsabilités et au manquement à l'obligation de l'accueil des athlètes, après leur participation aux Jeux paralympiques, et sur ordre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a mis dimanche fin aux fonctions du Secrétaire général du ministère de la Jeunesse et des Sports et du directeur général des Sports au même ministère, avec poursuite de l'enquête afin de demander des comptes à chaque responsable impliqué dans cet incident», précise le communiqué.

Agence

## Pêche et des ressources halieutiques

### Mise en œuvre les outils devant permettre le développement de ces deux secteurs pour renforcer la sécurité alimentaire

Le Plan d'action du Gouvernement qui sera soumis au Parlement prévoit la mise en œuvre de tous les outils devant permettre de développer ces deux secteurs stratégiques afin de renforcer la sécurité alimentaire du pays et de promouvoir une économie productive et diversifiée. «Le Gouvernement prévoit de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour développer le secteur de l'agriculture et de la pêche, et ce, dans l'objectif d'assurer une meilleure sécurité alimentaire et une diversification de l'économie nationale», lit-on à travers ce Plan d'action du Gouvernement.

Le Gouvernement, a précisé la même source, mettra en œuvre tous les outils devant permettre de développer ces deux secteurs stratégiques afin de renforcer la sécurité alimentaire du pays, promouvoir une économie productive et diversifiée.

Citant, à l'occasion, les actions envisagées en faveur du secteur agricole, notamment l'encouragement des investissements privés à travers un certain nombre de motivations dont des facilités d'accès au foncier et la débu-

reaucratiation de l'acte d'investir par la création du guichet unique. «Ces facilités devraient permettre d'intensifier la production et de favoriser l'augmentation de l'offre ainsi que la réduction des importations des produits agricoles (céréales, colza, maïs, betterave sucrière...», assure la même source. Le Gouvernement, a poursuivi la même source, mise aussi sur la promotion de l'investissement dans le Sud par le biais de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes, l'assainissement du foncier et la récupération des terres non travaillées ainsi la sécurisation des exploitants par la régularisation de leur situation.

«Le Gouvernement compte procéder à la modernisation de l'agriculture par l'intégration de l'innovation et de la numérisation ainsi que par une réforme des instituts techniques, des centres de recherche, des offices et des groupes économiques afin qu'ils puissent répondre aux objectifs de la politique de développement du secteur», note le document. Les capacités de ce secteur de pêche et des ressources halieutiques à contribuer à l'améliora-

tion de la sécurité alimentaire du pays ainsi qu'à l'émergence d'une économie nationale productive et diversifiée y sont mises en avant dans ce Plan d'action du Gouvernement à travers, y lit-on encore à travers ce document, l'accroissement et la diversification de l'offre en produits halieutiques.

«Le Gouvernement a fixé des objectifs du développement durable du secteur en vue d'augmenter l'offre nationale en produits halieutiques notamment à travers la promotion et le développement de l'aquaculture à grande échelle, le développement de la pêche de grand large ainsi que le maintien des emplois existants et la création de nouveaux débouchés», a encore ajouté la même source, faisant cas de la volonté du Gouvernement d'accroître la productivité du secteur, avec la relance de l'élevage halieutique à travers l'accompagnement des projets d'investissements dans l'aquaculture marine à grande échelle et le lancement de l'aquaculture d'eau douce, notamment dans les zones continentales et sahariennes.

Rabah M.

## GOVERNEMENT

### Plan d'action

#### L'Exécutif de Aïmene Benabderrahmane s'attaque à l'informel

Plusieurs mesures pour combattre l'informel à travers notamment des outils visant son intégration dans le circuit légal sont envisagées dans le Plan d'action du Gouvernement pour la mise en œuvre du Programme du président de la République, qui devra être présenté dans les prochains jours au Parlement. Ce Plan d'action prévoit la mise en place d'outils nécessaires à l'évaluation de l'étendue des activités informelles dans le secteur économique et au recensement des contribuables potentiels. Ceci permettra, selon le document, l'évaluation des pertes fiscales engendrées par les activités informelles en vue de les ramener vers les circuits légaux de l'économie. Le Gouvernement s'engage, dans ce sens, à mettre en place des mesures d'intégration, d'incitation et de contrôle, devant contribuer au transfert de l'activité informelle vers le secteur formel. La récupération des fonds disponibles dans le marché informel, pour les réintégrer dans le circuit officiel, constitue parmi les objectifs assignés à ce Plan d'action prévoyant aussi la mise en place de mécanismes appropriés de commercialisation comme la vente libre à travers des associations spécialisées. Dans le but d'attirer les commerçants activant dans l'informel, le Plan d'action du Gouvernement envisage la création du statut de l'auto-entrepreneur, le soutien à l'emploi des jeunes et à la création de micro-entreprises ainsi qu'à l'encouragement des activités artisanales et d'art en plus du renforcement des actions de communication pour la vulgarisation des droits et garanties des contribuables. De même, la procédure d'obtention du registre de commerce et l'affectation d'espaces encadrés pour l'exercice d'activités précédemment pratiquées dans l'informel (achat, revente, artisanat) seront davantage simplifiées, selon le document du Gouvernement.

Sur le plan fiscal, des mesures d'accompagnement et des dispositions de facilitation en matière de paiement de l'impôt, d'identification des secteurs à risque et des pratiques favorisant le développement du secteur informel sont prévues. Le renforcement de la «fonction contrôle» à travers le développement de meilleures méthodes et instruments de collecte, de consolidation, de répartition et d'exploitation de l'information fiscale, sont d'autres actions à même de soutenir les efforts de lutte contre l'informel et son intégration dans le circuit formel. Dans le même sillage, le Gouvernement compte instaurer la mise en place d'instruments de coordination, de concertation et de contrôle mixte au niveau local et central (douanes, services du commerce, sécurité sociale), notamment à travers la mise en place d'interfaces permettant le croisement des bases de données.

Djamila Sai



Vaccination contre la Covid-19 en Algérie

## La réticence alimentée par les fausses informations relayées sur les réseaux sociaux

**Alors que l'humanité fait face aujourd'hui à une crise sanitaire sans précédent, due à la propagation de la Covid-19, dont le seul issu est la vaccination, un nombre non négligeable de personnes hésitent encore à se faire vacciner et doutent de son efficacité sur la transmission du Covid-19 et sur les variantes. D'autres refusent carrément le vaccin sous différents prétextes.**

La méfiance vis-à-vis des vaccins, voire le refus net d'une frange de la population de se faire vacciner est alimenté par des fausses informations relayées sur les réseaux sociaux. « Je veux me faire vacciner mais ce qu'on lit sur les réseaux sociaux sur les effets indésirables du vaccin me fait peur », a fait savoir Nadir, un jeune de 20 ans. Sa mère aussi est contre, mais avec le variant Delta, elle se dit toutefois « prête à le faire » si elle y est obligée.

Karim, un enseignant du cycle primaire a souligné à ce sujet que « le Gouvernement nous pousse à nous faire injecter une substance dont on ne connaît pas les effets à moyen ou long terme ». Bachir, un agent immobilier à Alger, abonde dans le même sens. « J'ai beaucoup de mal à comprendre pourquoi on veut vacciner les gens, alors qu'on peut attraper le virus et on peut le transmettre pareil ». D'autres réticents craignent que les vaccins actuels soient moins efficaces contre la variante Delta. Comme pour Aïcha, jeune fille de 24 ans, qu'elle a refusé de se faire vacciner sous prétexte que le vaccin préparé n'est pas efficace pour les nouvelles variantes.

Par ailleurs, le refus et la peur du vaccin, ne concerne pas seulement les Algériens. D'après le site d'information BBC News, un récent rapport du Fonds monétaire international, montre que cette réticence va de 10 à 20% au Royaume-Uni à environ 50% au Japon et 60% en France. Par ailleurs, la troisième vague d'infection liée au Coronavirus a généré en Algérie de la peur et

une course sans précédent au vaccin. Outre le relâchement des mesures de protection et de distanciation physique, la forte recrudescence de la propagation de l'épidémie est essentiellement dû à l'avènement de variant Delta.

**La troisième vague a généré une course sans précédent au vaccin**

La flambée des cas de contamination a engendré une pénurie d'oxygène dans les hôpitaux, ce qui a poussé les gens à aller aux centres de vaccination. « Avec les nouvelles variantes, la situation épidémiologique en Algérie devient de plus en plus inquiétante et seule la vaccination est la solution », a affirmé Aya une pharmacienne en ajoutant que « les gens ont peur, ils savent très bien que les statistiques officielles ne reflètent pas la réalité et que la situation est dramatique ».

« Je n'ai pas envie de revivre ce qu'on a vécu pendant un an et demi : le confinement, pas de loisirs, les études et le travail à distance, l'emploi à l'arrêt », a indiqué Samir, un jeune entrepreneur. Pour lui, le seul chemin pour reprendre une vie normale, « c'est de se débarrasser du virus et la meilleure façon de s'en débarrasser, c'est de se faire vacciner ».

S'agissant de l'obligation de la vaccination, Karim a souligné que le vaccin doit être obligatoire pour ceux qui sont en contact avec le public de façon fréquente à l'hôpital mais aussi dans les mairies et les écoles.

« Le scénario est horrible cette fois-ci, des morts sont annon-

cés chaque jour et une pénurie d'oxygène partout dans le pays... on a vraiment vécu des moments stressant », a souligné Sakina femme au foyer qui raconte ce qu'a vécu le pays ces dernières semaines à l'effet de la troisième vague de contamination. Pour elle aussi la vaccination est la seule issue pour dépasser cette crise sanitaire.

Il est à noter que cinq (5) millions d'Algériens avaient reçu une première dose de vaccin et 3 millions les deux doses, et ce, depuis le début de la campagne de vaccination le mois de janvier dernier. Le Gouvernement mise sur la vaccination pour stopper le virus et faire baisser la flambée des contaminations.

**Se faire vacciner n'est plus un choix**

S'agissant des personnes concernées par la vaccination obligatoire, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a désigné lors du dernier Conseil des ministres qui s'est déroulé le 22 août, une catégorie professionnelle qui doit être vaccinée avant le mois d'octobre prochain.

Il s'agit des enseignants du secteur de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la formation professionnelle. Mais aussi, des étudiants universitaires.

Le Gouvernement italien envisage également de recourir à la vaccination obligatoire afin de s'assurer que 80 % de la population âgée de plus de 12 ans soit vaccinée avant la fin septembre. L'obligation de vaccination anti-Covid s'étend aux États-Unis. Elle concerne les militaires et les enseignants et ce, après l'homologation définitive du vaccin Pfizer/BioNTech, le 23 août passé, par l'Agence américaine des médicaments (FDA). La vaccination obligatoire d'une frange de la société française a engendré une série de protestations anti-pass sanitaire.

**Un avancement timide de la vaccination en Afrique**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'inquiète du taux d'avancement de la vaccination en Afrique. La vaccination contre le Coronavirus avance à grands pas dans les pays développés, mais en Afrique elle se fait au compte-gouttes.

Lors de sa visite en Hongrie, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, s'est exprimé sur les risques des variantes du Coronavirus. Il a également réitéré son alerte sur la lenteur de la campagne de vaccination anti-Covid dans les pays pauvres.

S'agissant de la campagne de rappel de vaccination anti-Covid-19, dite de troisième dose, qui a été lancée en France, le patron de l'OMS a estimé que la priorité actuelle n'est pas d'administrer une troisième dose, mais d'augmenter la couverture vaccinale des pays pauvres. Pour lui, la circulation de virus dans les pays à faible taux de vaccination pourrait faire émerger de nouvelles souches de Covid-19 plus puissantes.

« Le virus aura la possibilité de circuler dans les pays à faible couverture vaccinale et le variant Delta pourrait évoluer davantage et être encore plus virulent. Les variantes plus puissantes pourraient aussi émerger », a expliqué Tedros Adhanom Ghebreyesus.

« C'est pourquoi, au lieu de passer dès maintenant aux doses de rappel, il serait préférable de partager ces doses avec d'autres pays afin que ces derniers puissent augmenter leur couverture vaccinale », a-t-il ajouté. À noter que le taux de vaccination moyen en Afrique est estimé à seulement 2% », selon les derniers chiffres de l'OMS, alors que plus de 4,8 milliards de doses ont été livrées dans le monde.

Manel Zemoui

### SECURITE SANITAIRE MÉDICAMENTS

Souveraineté sanitaire

## Le Gouvernement s'engage à accompagner l'industrie pharmaceutique

Le Gouvernement s'engage, dans son Plan d'action, à accompagner l'industrie pharmaceutique afin d'assurer une « meilleure sécurité sanitaire », à travers l'orientation de l'investissement vers les médicaments à haute valeur ajoutée.

Le développement industriel du secteur passera aussi par l'accélération du traitement des demandes d'agrément des nouvelles unités de production, notamment celles orientées vers les produits sous tension et strictement importés et ériger « le Groupe Saïdal en outil de l'Etat pour assurer une souveraineté sanitaire ».

Le Gouvernement envisage aussi la promotion de la fabrication locale des intrants et matières premières et la poursuite de l'encouragement des investissements orientés vers les produits utilisés dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19.

Le Plan d'action prévoit, en outre, de numériser et de dématérialiser les procédures d'enregistrement des produits pharmaceutiques, d'homologation des dispositifs médicaux et d'agrément des établissements pharmaceutiques, ainsi que la création de banques de données sur les prix à l'international pour la matière première, les produits finis et les équipements.

Outre la réforme de la réglementation et la disponibilité des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, le Gouvernement compte dans le cadre de ce Plan d'action, poursuivre les réformes du cadre réglementaire et mettre en place un cadre assurant la qualité et la recherche et développement au titre des études cliniques et de la bioéquivalence pour les médicaments génériques. Il s'agit également de réguler et de

moraliser l'activité de l'information scientifique et la publicité des produits pharmaceutiques, ainsi que d'adapter le cadre réglementaire et de préciser les modalités d'établissement et de mise à jour de la nomenclature nationale des produits pharmaceutiques, et ce, dans le but de répondre à la problématique de la confusion entretenue avec les compléments alimentaires et les produits de nutrition spécifique. La réforme concerne aussi, selon le document, la détermination de la liste des médicaments ne relevant pas de la prescription obligatoire afin de réduire le recours à l'automédication pouvant engendrer des tensions sur la disponibilité des produits pharmaceutiques. De plus, il est question de lutter contre le phénomène de la toxicomanie et de l'usage détourné des produits pharmaceutiques par la mise en place des commissions intersectorielles.

Manel Z.

La semaine nationale de vaccination entamée avec un flux considérable de citoyens

## Objectif : vacciner 70 % des Algériens contre la Covid-19

Débutée le 4 septembre, la semaine nationale de vaccination anti-Covid-19 qui devrait se clôturer le 11 septembre 2021 a enregistré, dès son ouverture, une affluence de citoyens à travers les quatre coins du pays, à la faveur de la mobilisation de tous les moyens matériels et humains pour la réussite de cette opération et la réalisation de l'objectif escompté consistant à vacciner 70% des citoyens avant la fin de cette année. Les centres de vaccination fixes et mobiles à travers plusieurs wilayas du pays ont enregistré l'arrivée d'un plus grand nombre de citoyens pour se faire vacciner. Des staffs médicaux nécessaires à cet effet ont été mobilisés avec l'association de tous les acteurs.

A l'Est du pays, les citoyens ont favorablement accueilli ladite campagne, en se ruant sur les centres préparés spécialement pour cette opération importante. Des équipes mobiles de vaccination sillonnent les zones reculées pour cibler le plus grand nombre possible de citoyens, à l'image de la wilaya de Constantine où 654 éléments, dont des médecins, des paramédicaux et des agents ad-

ministratifs, ont été mobilisés pour mener à bien cette campagne, en coordination avec de nombreux acteurs.

Dans le Grand Sud, c'est la même atmosphère qui a été enregistrée, à l'exemple de Biskra où 151 unités fixes ont été réquisitionnées, et 9 équipes mobiles, en plus de 4 équipes médicales fixes à travers les mosquées. Tandis que dans la wilaya d'Ouargla, 70 espaces de vaccination sont ouverts, avec l'exploitation des lieux publics, des maisons de culture et de jeunesse, et la mise à disposition de moyens matériels importants pour assurer le bon déroulement de cette campagne, qui vise la vaccination de 50 % de la population.

Dans la wilaya d'Oran, pas moins de 260 points de vaccination ont été affectés à cette opération, dont le coup d'envoi a été donné à partir du siège de la direction de la Protection civile, d'où une vingtaine d'ambulances ont pris le départ pour rejoindre les différents points de vaccination. Les 260 points englobent 85 établissements de santé relevant de la DSP, 114 écoles mobilisées pour la vaccination du personnel de l'Éducation natio-

nale, quelques 35 chapiteaux aménagés au niveau des jardins citadins et les places publiques, en plus d'une cinquantaine de pharmacies. A Tamanrasset, 18 points de vaccination ont été consacrés à cette campagne à travers les différentes communes de la wilaya, en plus de la mobilisation de six équipes médicales mobiles, tandis qu'Adrar compte 45 points de vaccination, en plus de la mobilisation des équipes médicales mobiles pour prendre en charge (vaccination) les personnes âgées et les personnes à besoins spécifiques.

Donnant le coup d'envoi de cette campagne, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid avait insisté sur le « grand rôle » que vont jouer « les secteurs ministériels, la société civile et le partenaire social qui ont déjà contribué, chacun dans son domaine, à lutter contre la pandémie ». Il avait appelé à une « totale mobilisation » du Gouvernement et du peuple algérien pour la réussite de cette campagne de vaccination, et, partant, « réduire l'incidence de la pandémie et soulager les hôpitaux ».

Djamila Sai



**INFO EXPRESS**

**Collectivités locales**

**Une opération d'assainissement des espaces forestiers ravagés par les incendies**

Une opération d'assainissement et de nettoyage a été lancée samedi au niveau des forêts ravagées par les incendies qui ont touché récemment plusieurs wilayas du pays, a annoncé le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. « Cette opération de nettoyage organisée dans plusieurs wilayas affectées par les incendies intervient en application des orientations du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani », a précisé le ministère sur sa page Facebook. Cette opération « importante » sera exécutée par le Groupe Génie rural (GGR) en coordination avec les Conservations des forêts à travers 5 wilayas, à savoir Khenchela, Tizi Ouzou, Bejaïa, Tébessa, Souk Ahras, où tous les moyens ont été mobilisés pour son parachèvement dans les plus brefs délais.

**Relizane**

**Un ouvrier meurt enseveli dans un puits d'une profondeur de 60 mètres**

Le petit faubourg de Douaïdia Ouled Ghilèsse, un hameau enclavé relevant de la commune de Yellel est sous le choc depuis hier, suite à un drame dans leur localité ayant entraîné la mort d'un homme dans des circonstances tragiques. En effet, la victime, âgée de 64 ans, entamait des travaux de mise à niveau d'approfondissement du puits en question au niveau du douar Douaïdia Ouled Ghilèsse, quand un éboulement s'est produit, ce mercredi à 16h40, selon un communiqué rendu public par la cellule de communication auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya de Relizane. Malgré l'intervention rapide des sapeurs-pompiers, le malheureux n'a pu être sauvé. La nouvelle s'est répandue comme une trainée de poudre et a vite fait le tour de la ville et ses communes limitrophes. Malgré un dispositif important de secours, en présence du wali et du directeur de la Protection civile, l'homme résidant au village susmentionné relevant de la commune de Yellel, situé à une trentaine de kilomètres du chef-lieu de Relizane, n'a pu être sauvé. L'infortuné a rendu l'âme à minuit 40 minutes, ce jeudi.

**N. Malik**

**France**

**Le collectif des citoyens algériens établis à Lyon dénonce les agissements du Maroc**

« Face à la politique d'obstruction développée par le royaume du Maroc menant et encourageant les actions maintes fois établies, vérifiées et très subversives à l'encontre de notre patrie et notre unité nationale, le collectif des citoyens de la communauté algérienne établie à Lyon et sa région, partie intégrante de la communauté nationale et au même titre que ceux du pays, condamne vigoureusement toutes ces agressions », indique le collectif dans un communiqué. « Nous adhérons à la position et décision patriotiques de l'Etat algérien de rompre ses relations diplomatiques avec le royaume du Maroc qui fait fi de légalité internationale et qui ne cesse de tenter de porter at-

**Le collectif des citoyens de la communauté algérienne établie à Lyon (France) et sa région condamne la « politique d'obstruction » menée par le Maroc et ses actes subversifs contre l'Algérie.**

teinte à l'Algérie et son unité nationale. Nous condamnons avec forces et convictions toutes ces actions contre notre chère patrie l'Algérie. Nous nous déclarons plus que jamais très attentifs et sensibilisés à la situation », affirment les membres du collectif. « Notre contribution citoyenne essentielle au développement politique économique, culturel et social s'inscrit dans

la volonté de la participation efficace à l'édification de l'Algérie Nouvelle tout en œuvrant au renforcement des liens séculaires avec la mère patrie », ajoutent-ils. Le collectif se dit « conscient que tous ces agissements sont à dénoncer par la communauté internationale et par L'ONU car très dangereux pour l'équilibre et la paix de la région ». Il rappelle, néanmoins, que « le peuple marocain et le peuple algérien sont des peuples frères et que la vision de la construction du Grand Maghreb des peuples, peuple du Sahara occidental, y compris, est le seul projet politique viable et profitable à l'ensemble de la région.

**Agence**

**Guerre de libération nationale**

**Le Moudjahid Talai Ibrahim n'est plus**

Le moudjahid et l'un des notables de la wilaya de Ghardaïa, Talai Ibrahim est décédé à l'âge de 92 ans, a-t-on appris jeudi auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Né en 1929 à Beni Isguen, le défunt est considéré comme le chef du cercle de Azzaba au Ksar de Beni Isguen et président du Conseil « Ammi Saïd » des villages de la vallée du M'zab. Le regretté a rejoint l'université de Zeytouna (Tunisie), où il a obtenu un diplôme en lettres et linguistique en 1959. Concernant son parcours de lutte, le Cheikh Talai

Ibrahim a rejoint l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN) en Tunisie fin 1956, accompagné de nombre d'étudiants algériens qui se sont opposés à la politique coloniale de la France, et ce à travers les plateformes scientifiques et littéraires de ce pays frère (Tunisie) et leurs écrits qui « démasquaient la barbarie du colonisateur et de ses fausses allégations ». Après l'indépendance, le défunt est retourné au pays, puis rejoint le secteur de l'éducation, en sus du Haut Conseil islamique (HCI) et de l'Association des Oulémas musul-

mans algériens (AOMA). Il est également devenu l'une des références les plus importantes de la Fatwa dans la région de la vallée du M'zab et un coordinateur du Conseil des notables de Beni Isguen. Face à cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebigua a présenté ses sincères condoléances à la famille du regretté et aux chouyoukh et notables de la région, priant Dieu le Tout-Puissant d'accorder au défunt sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à ses proches et compagnons.

**N. Malik**

**Abdelaziz Rahabi :**

**« L'appel marocain à l'ONU visant à provoquer une sédition en Algérie a été un point de rupture »**

L'ancien diplomate et ministre de la Communication, Abdelaziz Rahabi a déclaré, jeudi, dans une interview à l'APS, que la rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc aurait pu être évitée par un geste du roi suite à la demande de clarification exprimée par le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, concernant « la dérive dangereuse » d'un diplomate marocain à l'ONU. Admettant une situation qui n'est pas courante dans les relations entre Etats, M. Rahabi estime

toutefois qu'« elle révèle une grave crise que les moyens diplomatiques traditionnels n'ont pas réussi à résoudre souvent en raison de l'absence d'un climat de confiance », lequel climat aggravé par l'inopérance des canaux de communication entre les deux Etats. Dans cette situation, estime encore l'ancien diplomate, que « l'appel lancé à l'ONU par le Maroc, en juillet dernier, visant à provoquer une sédition en Algérie, a été un point de rupture, pouvant être atténué par un geste du roi du Maroc qui

curieusement est venu sous la forme d'une demande de réouverture des frontières ». Cela a été considéré, atteste l'orateur, comme un manque de considération et une attitude qui prend la forme d'une caution à l'appel à la sédition en Algérie. Je pense encore, dit M. Rahabi, que l'Algérie a fait preuve de retenue et de responsabilité en pariant favorablement sur une réaction royale à la hauteur de la gravité de l'ingérence directe du Maroc contre l'unité de son peuple.

**INFO EXPRESS**

**Relizane**

**Nettoyage et désinfection des espaces publics**

Ménée par les services de la commune et de la Direction de protection de l'environnement, une opération de désinfection des espaces publics de la commune de Relizane, ainsi que des différents établissements publics et autres structures, agences et centres accueillant un public, a été lancée dans le cadre des mesures préventives de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), notamment au niveau du bureau de la recette principale, la CNAS, la CNEP. Une désinfection et aseptisation des lieux et objets susceptibles de constituer des vecteurs de propagation de la pandémie du Coronavirus a nécessité d'importants moyens matériels, signalons que les produits désinfectants utilisés sont compatibles avec les conditions de protection et de préservation de l'environnement. Cette opération est vivement saluée par le personnel et les travailleurs.

**Collectivités locales**

**Des instructions aux walis sur les aspects socio-économique et sanitaire des citoyens**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a donné jeudi des instructions aux walis relatives aux aspects socio-économique et sanitaire des citoyens, a indiqué un communiqué du ministère. Présidant une réunion par visioconférence avec les walis, M. Beldjoud a évoqué plusieurs questions liées directement aux aspects social, économique et sanitaire des citoyens, insistant sur l'impératif de « mener à bien la rentrée sociale en mobilisant les moyens nécessaires, accompagner la famille éducative, garantir le bien-être des scolarisés et encadreurs et veiller à la mise en application du protocole sanitaire au niveau des établissements scolaires ». Le ministre a également enjoint de « hisser la cadence de la relance économique, étant le seul moyen créateur de richesse et de postes d'emploi, en prenant l'ensemble des mesures administratives et les facilitations nécessaires à un climat d'affaires localement favorable, mai également de parachever les projets en cours et promouvoir les investisseurs, notamment les jeunes ».

**DECES**

**Notre ami et collègue GOURARI Mahmoud**

de l'AARC, a rendu l'âme hier matin à l'hôpital de Béni Messous des suites de la pandémie du Covid-19. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille priant Dieu Tout-Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

**A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons**



**SOS**

Homme, âgé de 32 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**

**MOB : 06 74 48 82 94**

**Demande d'aide financière**

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**

**MOB : 0782519683**



Retrait des forces américaines de l'Afghanistan

## Les talibans célèbrent «la libération» après le départ des Américains

**Des tirs de célébration ont résonné à travers Kaboul, les talibans ont pris le contrôle de l'aéroport après le retrait des dernières troupes américaines. «Les derniers soldats américains ont quitté l'aéroport de Kaboul et notre pays a conquis sa pleine indépendance», a déclaré le porte-parole des talibans, Qari Yusuf, cité par la chaîne Al Djazira.**



L'armée américaine a partagé une image du dernier soldat américain s'appêtant à monter dans le dernier vol d'évacuation au départ de Kaboul, le général de division Chris Donahue. La plus longue guerre menée par les États-Unis, qui a duré 20 ans, aura coûté la vie à près de 2.500 soldats américains et à environ 240.000 Afghans. Le coût économique de la guerre s'élève lui à environ 2.000 milliards de dollars. Actuellement, les talibans contrôlent désormais un plus grand territoire que lors de leur dernier règne, de 1996 à 2001. À cette époque, les talibans appliquaient une interprétation stricte de la loi islamique. Les vols d'évacuation se sont multipliés ces dernières semaines, transportant plus de 122.000 personnes hors d'Afghanistan, mais ils n'ont cependant pas permis de faire sortir les milliers d'Afghans et les centaines d'Américains qui cherchent encore à échapper au régime talibans. Selon le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, un peu plus d'une centaine d'Américain souhaitait quitter Kaboul mais n'a pas pu embarquer à bord des derniers vols d'évacuation. Joe Biden a déclaré dans un communiqué publié quelques heures après le retrait des forces américaines, que le monde allait faire en sorte que les talibans respectent leur engagement d'autoriser un passage sûr pour ceux qui veulent quitter l'Afghanistan. Notre

présence militaire en Afghanistan est à présent terminée», a-t-il ajouté, remerciant les forces américaines pour une évacuation dangereuse. Le Président est la cible de critiques virulentes de la part des républicains et de certains démocrates pour sa gestion de la situation en Afghanistan depuis la prise de pouvoir des talibans.

Le sénateur républicain Ben Sasse a qualifié le retrait américain de honte nationale qui découle directement de la lâcheté et de l'incompétence du président Biden. Antony Blinken a déclaré que les États-Unis étaient prêts à travailler avec les talibans à condition qu'ils n'usent pas de représailles à l'encontre des opposants se trouvant dans le pays. « Les talibans cherchent une légitimité et un soutien international. Notre po-

sition est que, pour les avoir, il faut s'en montrer digne. Les talibans doivent à présent raviver une économie dévastée par la guerre sans pouvoir compter sur les milliards de dollars d'aide étrangère dont bénéficiait le précédent gouvernement», a ajouté le secrétaire d'État américain.

La population rurale fait quant à elle face à une situation que les représentants de l'Onu ont qualifiée de catastrophique, une situation encore aggravée par la grave sécheresse qui frappe l'Afghanistan. Les derniers soldats américains ont quitté l'Afghanistan le lundi 30 août 2021, a annoncé le Pentagone le même jour, laissant le pays aux mains des talibans, leurs ennemis de 20 ans, au terme de la plus longue guerre de l'histoire des États-Unis. « Le dernier avion C-17 a décollé de l'aé-

roport de Kaboul le 30 août à 19h29 GMT», a déclaré le général Kenneth McKenzie lors d'une conférence de presse. Depuis le 14 août, sur une période de 18 jours, les avions des États-Unis et de leurs alliés ont évacué plus de 123.000 civils de l'aéroport international Hamid-Karzai, a également précisé le général McKenzie. La situation en Afghanistan s'est dégradée sur fond de retrait des troupes américaines.

Après avoir lancé une large offensive dans le pays, les talibans sont entrés dans Kaboul le 15 août, tandis que l'ex-Président Ashraf Ghani a quitté le pays. Washington a fixé au 31 août la date limite pour les opérations d'évacuation, qui est également celle du retrait définitif prévu des forces américaines en Afghanistan.

Okki Faouzi

## Une enquête démontre que Pegasus n'est pas le premier logiciel espion utilisé par le Maroc

Le logiciel espion israélien Pegasus, utilisé par les autorités marocaines, n'est pas le premier outil technologique du genre à avoir été employé par le Maroc qui, depuis 2009 déjà a opté pour des logiciels espions français et italiens, révèle une enquête du site Orient XXI. «Pegasus ne représente que le dernier outil en date utilisé pour museler la presse indépendante et plus généralement la société civile. Certains, à l'image de Maâti Monjib, Omar Radi, Fouad

Abdelmoumni, ou encore Aboubakr Jamaï ont appris avoir été ciblés par Pegasus en 2019 lors des révélations du Citizen Lab de l'université de Toronto. D'autres ont été avertis en juillet 2021 lors de la publication du Projet Pegasus comme Taoufik Bouachrine, Souleimane Raissouni, Maria Moukrim, Hicham Mansouri, Ali Amar, Omar Broukssy», indique le site spécialisé dans le monde arabe, Orient XXI. «Ce n'est pas la première fois que le Maroc achète ce type d'outils,

avec la bénédiction d'Etats peu regardants de l'utilisation qui en est faite. L'Italie a permis l'exportation des différents logiciels espions de la société Hacking Team qui proposaient une surveillance similaire à ce que permet aujourd'hui Pegasus. Des documents internes ont révélé que le royaume a dépensé plus de trois millions d'euros à travers deux contrats en 2009 et 2012 pour s'en équiper», indique l'article.

Agence

Diplomatie

## Lamamra salue le rôle du Nigeria dans la relance de la coopération et de l'intégration africaines

Le ministre des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a salué le rôle du Nigeria dans la relance de la coopération et l'intégration africaines, et la défense des intérêts du continent dans les différentes tribunes internationales.

En marge d'une communication animée à l'occasion de la visite d'une délégation de l'Institut national des études politiques et stratégiques du Nigeria (NIPSS), M.Lamamra a indiqué que le Nigeria «est l'un des piliers du continent africain concernant l'ambition de l'Afrique d'aller de l'avant sur la voie de l'intégration et de l'imposition du respect de son indépendance».

Le Nigeria a «de grands intérêts qu'il doit préserver lors de la distribution des rôles sur la scène internationale», a-t-il soutenu.

Par ailleurs, le chef de la diplomatie a affirmé que le continent africain «a décidé de s'acquitter de ses obligations et devoirs pour résoudre, lui-même, ses problèmes», soulignant qu'il y a un nombre de questions internationales dans lesquelles l'Afrique constitue «le fer de

lance de la mise en œuvre de l'agenda de la communauté internationale visant le renforcement de la coopération internationale pour le développement et l'instauration de relations équilibrées entre le nord et le sud».

Cette expérience est «pionnière en matière de complémentarité entre l'Algérie et le Nigeria en terme de niveau de formation spécialisée, entre les hauts instituts de formation des deux pays pour la formation des responsables dirigeants des organes de l'Etat, de même qu'elle est au service des intérêts communs, comme elle sert de façon exemplaire les relations devant être établies entre les états africains pour la préparation de l'intégration et de la complémentarité entre ces pays qui sont engagés à œuvrer ensemble pour la réalisation des objectifs tracés dans la charte de l'UA», a expliqué M. Lamamra. Le ministre a salué «cette réalisation positive et ceux qui ont veillé à sa concrétisation», exprimant le souhait de voir de telles réalisations «se multiplier en Algérie, au Nigeria et dans nombre de pays africains et arabes frères».

Agence

RASD

## Le Président sahraoui appelle l'ONU à intervenir pour venir au secours de Sultana Khaya

Le président de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), Brahim Ghali a adressé, vendredi, une lettre au secrétaire général de l'Organisation des Nations unies pour attirer son attention sur la situation dramatique de la militante des droits humains, Sultana Sid Brahim Khaya et de sa famille, assignés à résidence depuis novembre 2020 dans la localité de Boujdour, dans les territoires occupés.

«Je vous adresse cette lettre afin d'attirer votre attention et celle du Conseil de sé-

curité sur la situation extrêmement sérieuse que vit la militante des droits humains, Sultana Sid Brahim Khaya ainsi que sa famille à Boujdour, dans les territoires sahraouis illégalement occupés par le Maroc», indique le président sahraoui.

Il ajoute, dans sa lettre, que les dernières données indiquent que Sultana Khaya et sa sœur Oum Al-Mouminin ont été atteints du Covid-19, sciemment contaminés par des agents des services de sécurité marocains.

Agence



# contribution

Economie

## Pour lutter contre la corruption et la mauvaise gestion, délimiter clairement les prérogatives des institutions de contrôle par des mécanismes de régulation transparents

→ La corruption, à ne pas confondre avec acte de gestion, devant éviter de freiner les énergies créatrices, la définition du manager étant de prendre des risques, pouvant gagner ou perdre, démobilitise la société par une méfiance généralisée et accentue le divorce Etat-citoyens.

D'autant plus que les opérateurs publics durant cette phase où la bureaucratie est omniprésente, subissent des injonctions qui échappent à leurs propres initiatives dont les différentes formes d'organisations depuis l'indépendance politique traduisent les rapports de force au niveau du pouvoir pour la gestion des capitaux marchands de l'Etat. D'où l'importance d'un système d'information transparent pour apprécier objectivement les performances. Car l'expérience montre souvent des amortissements exagérés par rapport aux normes internationales pour des unités comparables, le gonflement de la masse salariale qui éponge la valeur ajoutée l'absence d'organigrammes précis des postes de travail par rapport au processus initial, gonflement démesuré des frais de siège qui constitue un transfert de valeur en dehors de l'entreprise avec prédominance des postes administratifs, comptabilités à prix courants de peu de signification ne tenant pas compte du processus inflationniste.

Et comme au niveau macro-économique la production est production de marchandises par des marchandises nous sommes dans le brouillard pour tester les performances individuelles surtout en l'absence de comptes de surplus physico-financiers à prix constants qui peuvent aider à suppléer à ces déficiences comme je l'avais suggéré à la Présidence de l'époque en tant que haut magistrat premier conseiller et directeur général à la Cour des comptes entre 1980/1983. Aussi s'agit de bien spécifier les facteurs internes à l'entreprise des facteurs externes.

Au niveau interne car beaucoup de gestionnaires rejettent la responsabilité sur les contraintes d'environnement en soulignant l'importance des créances impayées, force de travail inadaptée, blocage bancaire, infrastructures (logement - santé, routes) mais oublient d'organiser leurs entreprises. Combien d'entreprises publiques possèdent-elles la comptabilité analytique, les banques des comptabilités répondant aux normes internationales, afin de pouvoir déterminer leur efficacité loin de l'ancienne culture mue par l'unique dépense monétaire. Combien d'entreprises établissent un budget prévisionnel cohérent du personnel, des achats, des ventes déterminant les écarts hebdomadaires, mensuels entre les objectifs et les réalisations, ces opérations budgétisées étant la



base du plan de financement, sans compter la faiblesse des différents travaux comptables de base. Par ailleurs, l'absence d'observatoire de l'évolution des cours boursiers, permet des prix à l'achat exorbitants en devises pour ne pas parler de surfacturations, gonflant la rubrique achat de matières premières du compte d'exploitation où bon nombre de produits comme le blé, le rond à béton ... sont cotés journalièrement à la Bourse. La compréhension des mécanismes boursiers, de l'évolution du Dollar, du Yen et de l'Euro a des incidences sur le niveau des réserves de change.

#### 4.-L'efficacité du contrôle doit s'insérer dans le cadre d'une vision stratégique

Les mécanismes de contrôle en économie de marché doivent définir la nature du rôle de l'Etat pour favoriser le contrôle. Or, la dilution des responsabilités à travers la mise en place de différentes commissions témoignent de l'impasse du contrôle institutionnel en dehors d'un cadre cohérent, où les règlements de comptes peuvent prendre le dessus. Qui est propriétaire ? Car pour pouvoir sanctionner une entité, il faut qu'elle ait été responsable. Peut-on sanctionner un directeur général qui a subi une injonction externe. Un directeur général d'entreprise publique est-il propriétaire dans le sens économique large - véritable pouvoir de décision-de son entreprise ? Qui est propriétaire de l'ensemble de ces unités économiques et de certains segments des services collectifs se livrant à des opérations marchandes ? C'est toute la problématique du passage de l'Etat propriétaire gestionnaire à l'Etat régulateur ou stratège

que n'ont résolu jusqu'à présent à travers les différentes organisations de 1965 à 2021, grandes sociétés nationales 1965/1979 - leurs restructurations de 1980/1987, les fonds de participations vers les années 1990, les holdings 1995/1999, puis entre 2000/2020 les sociétés de participation de l'Etat SGP et récemment au retour à la tutelle ministérielle. Ces évolutions s'expliquent par les interférences entre le politique et l'économique dans le cadre de la gestion des capitaux marchands de l'Etat, y compris le système financier public enjeu de pouvoir. Nous pouvons distinguer six cercles de décision. Le premier cercle est celui par lequel transitent toutes les décisions sans exception, Présidence de la République et son staff et toutes les institutions qui lui sont rattachés dont la défense, le ministère des Affaires étrangères, des institutions comme le Conseil de sécurité ; le second cercle le chef du Gouvernement ou le Premier ministre avec son staff ; le troisième cercle les ministères de souveraineté et de l'économie le ministre de l'Intérieur, de la Justice, des Finances, de l'Energie ; de l'Investissement ; le quatrième cercle est l'ensemble des organisations politiques (émanation du Parlement) juridictionnel (Conseil constitutionnel, Conseil d'Etat, Cour des comptes, Conseil économique et social, Conseil de la concurrence, Conseil national de l'énergie, en plus les Conseils culturels et religieux) ; le cinquième cercle est composé des administrations sectorielles centrales et locales ; le sixième cercle de la décision est celui des syndicalistes, organisations professionnelles ou patronales, associations, entreprises publiques et pri-

vées ; le sixième cercle peut être représenté par l'extérieur du fait des accords internationaux de l'Algérie notamment avec l'ONU, le FMI, la Banque mondiale et d'autres institutions internationales (zone de libre échange avec UE - le Monde arabe - l'Afrique, OMC).

En résumé, les pratiques sociales contredisent souvent les discours si louables soient-ils. Comme l'a mis en relief l'économiste de renommée mondiale, John Maynard Keynes, il vaut mieux que l'homme exerce son despotisme sur son compte en banque personnel que sur ses concitoyens. Comme je le rappelais dans une interview donnée au grand quotidien financier, les Echos - Paris le 07 aout 2008, le terrorisme bureaucratique et la corruption sont les obstacles principaux au frein à l'investissement porteur en Algérie. La lutte contre la mauvaise gestion et la corruption renvoie à la question de la bonne gouvernance et de la rationalisation de l'Etat dans ses choix en tant qu'identité de la représentation collective.

(Suite et fin)

**D' Abderrahmane Mebtoul**  
P<sup>r</sup> des universités  
Expert international

الجزائرية الجزائرية لاندولامولة الشعبية  
وزارة بوجيلة  
الغرفة الجزائرية  
أكاديمية بوجيلة  
رقم 2021/08  
تعد رتبتي بالخبير - ماري  
نجدود جيمومية واندول  
ملفها المصنف الانوارت رقم : 12 - 06 الموزع رقم : 121 121 2012  
المصنف بلجيمومية رقم : 06 الموزع رقم : 121 121 2012  
01 الموزع رقم : 2021/08 تجدود جيمومية الموزع رقم : 121 121 2012  
'الذاتي الرابحي، الجولي، بالتمك، محفزات'  
المصنف بناريج : 2D الموزع رقم : 2017/08  
اسم والقب، الموزع : جازة شامال،  
المجاز : قريظة مطرفة واندول بوجيمومية.

**INFO EXPRESS**

**Transport urbain à Alger  
Élaborer un plan  
d'action pour  
désengorger la capitale**

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkai a donné des instructions faisant état de l'élaboration d'un plan d'action et des propositions à court, moyen et long termes pour désengorger la capitale à travers des mécanismes efficaces et étudiés, a indiqué jeudi le ministère dans un communiqué. Dans le cadre des séries de rencontres avec les différents acteurs du secteur, M. Bekkai a présidé, mercredi, une réunion avec la directrice générale de l'Autorité organisatrice du transport urbain d'Alger (AOTU) avec nombre de ses cadres et en présence de ceux du ministère. Un exposé détaillé sur les missions et le champ d'activité de l'AOTU et les textes juridiques et organisationnels divers de son fonctionnement a été présenté par la directrice générale, ainsi que les potentialités dont dispose cette structure «importante» qui contribue à la régulation et à la coordination de l'activité multimodale des entreprises de transport public des voyageurs, lit-on dans le communiqué. La directrice générale a demandé «l'activation totale» du rôle de cette Autorité tel que stipulé dans le décret exécutif de sa création, lui conférant la mission d'organiser et de développer le transport public des voyageurs à l'intérieur du périmètre du transport urbain de la wilaya d'Alger.

**Agence**

**Mascara**

## La spéculation favorise la corruption

C'est dramatique ce qui se passe dans nos marchés, presque tout coûte les yeux de la tête, le kilogramme de carotte est passé à 120 dinars alors qu'il était à 35 dinars, la pomme de terre, quant à elle, flambe à 70 dinars et risque de se hisser dans la fourchette des 100 dinars, la tomate fraîche fluctue entre 100 à 120 dinars, les navets se sont égarés dans la folie mercuriale où le prix du kilo a affiché 200 dinars le kilogramme, les citrons sont écoulés entre 500 et 750 dinars le kilogramme, la salade verte est carrément monnayée entre 150 à 200 dinars le kilogramme. La débâcle combinée par des mains occultes !

Malheureusement, sur les marchés, c'est à qui mieux-mieux, aucun accord n'est aujourd'hui respecté malgré les pseudo-engagements pris de part et d'autres, à l'exemple de l'UGCAA des deux ailes, qui se disputent le leadership de la politique alimentaire (Union général des commerçants et artisans algériens), qui font plus dans la course aux chaises qu'à préserver les consommateurs de la cherté des prix, et en dépit des brigades mixtes, et qu'il faut-il d'ailleurs le souligner, ne font que contrôler la qualité, vu l'économie de bazar. «C'est vraiment de la poudre aux yeux», s'insurge un citoyen rencontré au marché anarchique au lieu-dit «El-Argoub». Les commerçants n'ont rien diminué, et ce, contrairement à ce qu'on entend ici et là dans certaines chaînes de télévision, et dont le discours, comme à chaque période, à l'exemple de la rentrée sociale, s'apparente à des visées politico-politiciennes, qu'à une maîtrise de la mercuriale pour permettre de répondre aux besoins de consommation des ménages et

→ **On assiste sur l'ensemble des marchés de la wilaya de Mascara à une montée en flèche des prix des produits de première nécessité, y compris ceux des fruits et légumes, où les consommateurs et les bourses modestes ne savent plus à quel saint se vouer face à l'envolée des prix qui passent du simple au double, voire le triple pour l'ensemble des produits**

des bourses modestes. Les autorités de tutelle au niveau de la wilaya de Mascara, en cette période de pointe, à l'exemple des autres régions du pays, ou une véritable anarchie dans les prix s'est installée comme un avant-goût digne de la détérioration du pouvoir d'achat des citoyens de la troisième couche de la société algérienne, aucun engagement n'a été pris pour contenir la flambée des prix des produits de première nécessité, et ce pendant presque deux années, où rien n'a bougé d'un iota. C'est lamentable ! Dans ce contexte lamentable, pour rappel, l'actuel ministre du Commerce, dans une de ces sorties médiatiques des plus émoussées a rassuré la troisième couche, sur un rapide retour à la normale des prix sur les marchés, nonobstant ces engagements désinvoltes, pris par le premier responsable de ce secteur livré aux quatre vents, les citoyens ont été complètement déçus. Aujourd'hui avec 2.000 dinars par jour, il est impossible d'obtenir

quelques morceaux de viande fraîche et même les heureux fonctionnaires et autres agents qui ont vu leurs salaires révisés à la hausse par l'Etat-providence, à l'exemple de ce fonctionnaire qui touche environ 40.000 dinars, marié cinq enfants, nous a déclaré en ces termes : «Nous avons été durement affecté par les hausses des prix des produits de large consommation en plus des augmentations exorbitantes des cultures fruitières et les légumineuses, par le renchérissement des produits céréaliers où le prix du kilogramme de la semoule dite «supérieure» a frôlé les 110 le kg dans la wilaya de Mascara. Le nouveau salaire dont a prescrit pour nous faire voler cette comédie se fait par les additions et soustractions dans les prix et autres taxes», dira notre interlocuteur complètement désillusionné. Qu'il s'agisse des fruits et légumes, des viandes des œufs et autres produits laitiers, ou encore l'offre du sucre, du beurre, des tomates concentrées et des farines, la mercuriale serait relativement refoulée dans les limites de l'insupportable.

Ce n'est plus la liberté des prix mais plutôt la liberté de voler les malheureux consommateurs dont le salaire misérable ne dépasse guère les 20.000 dinars. A propos des prix de la viande de qualité douteuse et dont les prix ont carrément doublé, chez les divers distributeurs privés qui ont pignon sur rue où le kilogramme avoisine les 1.500 dinars. Pour la branche des viandes blanches, c'est des hausses incontrôlables, prétextant sur les divers fêtes religieuses et autres soirées festives, le poulet oscille entre 350 et 370 le kilogramme. Encore une fois, ces irresponsabilités fréquentatives dans l'irrespect fixe des coûts et des marges bénéficiaires qui persistent, sont complètement piétinées au vu et au su des autorités de tutelle, dont les fonctionnaires sont pourtant chichement payés par l'Etat-providence.

Les boulangeries qui ont été fortement perturbées ces derniers temps vu la vacance des responsables et autres fonctionnaires en cette saison estivale des plus terribles qu'a connue le pays où l'en-

semble de ces intouchables ont préféré baisser rideaux, défiant l'Etat, et ce malgré les divers déclarations des uns et des autres sur des sanctions à l'encontre des contrevenants. A l'heure où nous mettons sous presse, le prix de la baguette de pain oscille entre 15 et 20 dinars. La plupart des boulangers dans la wilaya de Mascara, ont fait flamber les prix du pain, ce qui n'est pas la première cuvée, tablant, ou plutôt prétextant une fallacieuse pénurie de farine et autres produits y afférents. Ces combines, il y a lieu de souligner que la plupart des boulangers se sont spécialisés dans la formule diabolique de la tromperie sur le poids, des procédés de plus en plus en vogue ces derniers temps, où les boulangers trichent carrément sur le poids de la baguette de pain, mais le plus grave d'ailleurs, visible à l'œil nu où des pseudo-qualités de pain recommandées aux diabétiques sont saupoudrées de graine de sésame et autres poudre aux yeux sont vendus entre 20 et 25 dinars la baguette. Des faits réprimés par la loi. Et c'est honteux !

Aussi, il faut clairement mettre à l'index les divers APC qui n'ont pas apporté de solutions pour régler le problème de l'insuffisance des marchés de proximité, à l'exemple du chef-lieu de la wilaya, où l'on a préféré délocaliser le marché communément appelé «Trig El Oued» pour le transférer vers un autre lieu, jugé trop loin pour les quartiers populaires de Baba-Ali, (Sidi El Mazari), Medbeur et Khessibia, voire même la commune d'El Keurt, qui font les frais de ces décisions immatures de responsables incompétents en la matière. Des quartiers entiers et même limitrophes du chef-lieu de la wilaya ne disposent pas d'un marché qui se respecte, ce qui provoque la ruée vers l'unique marché couvert propice à toute les arnaques et un autre marché sise sur la route de Selatna.

Les responsables se sont goinfrés par camions entiers de fruits et légumes, le peuple est tout nu. N'en déplaise à certains, la spéculation favorise la corruption.

**Manseur Si Mohamed**

**BRÈVE**



**Alger  
Participation de la  
Sûreté de wilaya à la  
campagne de  
vaccination**

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger prennent part à la campagne nationale de vaccination anti-covid-19, lancée

**Agence**

samedi et placée sous le slogan «Vaccination... la vie continue», indique ce corps de sécurité dans un communiqué. «L'ensemble des staffs médicaux et paramédicaux relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger a été mobilisés» à l'occasion du lancement de la campagne nationale de vaccination, organisée par le ministère de la Santé, précise la même source soulignant la participation des tous les éléments relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger «dans le cadre des campagnes de sensibilisation menées par les services de la wilaya et la direction de l'activité sociale et sportive».

**Agence**

**Laghouat**

## Un infirmier retraité participe bénévolement à la vaccination de la population de Terguellet

Répondre à l'appel lancé par les pouvoirs publics pour la réussite de la campagne de vaccination d'envergure semblait comme une évidence pour Smaïl, de nature très dévoué, particulièrement lorsqu'il a s'agit de prendre part à la caravane médicale de vaccination dans la zone d'ombre de Terguellet, commune d'EL-Ghicha (150 km au nord de la wilaya de Laghouat). «C'est un appel de la patrie qu'aucun véritable citoyen ne peut décliner», a déclaré Smaïl, assurant de sa disposition à servir son pays pour lutter contre la pandémie de coronavirus et ce en prenant part bénévolement à des rotations de permanence dans divers services et structures hospitalières, ainsi qu'en prêtant main forte aux malades atteints de la Covid-19. «Je considère que c'est un devoir dicté par la conscience, le patriotisme et l'humanité», a ajouté Smaïl,

**Smaïl Bendouma, un infirmier retraité du secteur de la santé, n'a pas hésité à s'impliquer bénévolement dans la caravane médicale de vaccination de la population de la zone d'ombre Terguellet contre la Covid-19, dans le cadre de la vaste campagne lancée samedi dans la wilaya de Laghouat.**

qui assure l'animation, dans le cadre de cette caravane, d'une opération de sensibilisation des citoyens sur l'importance de la vaccination, seule voie pour atteindre une immunité collective et reprendre une vie normale. L'opération de vaccination dans la zone d'ombre de Terguellet, retenue au titre de la semaine nationale, a été favorablement accueillie par la population locale, qui a été vac-

cinée à 100% en attendant le retour de cette caravane après 24 jours pour bénéficier de la seconde dose du vaccin. Un des vaccinés, Ahmed Louassef, n'a pas manqué, à ce titre, de louer les efforts fournis par l'Etat pour rapprocher les centres de vaccination des populations des zones reculées et enclavées, avant de mettre en valeur les explications et conseils «rassurants et encourageants» fournis par l'infirmier bénévole. La campagne de vaccination dans la wilaya de Laghouat a donné lieu à la vaccination jusqu'ici de plus de 42.000 citoyens. Un chiffre atteint grâce à la mobilisation de près d'une centaine de points de vaccination et 15 équipes médicales mobiles pour sillonner les régions lointaines et enclavées de la wilaya, selon les services de la direction de la Santé.



Histoire d'une nation

## La révolution chinoise de 1949

En bref, la bourgeoisie chinoise est à maintes égards à l'opposé de sa consœur occidentale. Cette dernière est aussi stupide et imbue d'elle-même qu'arrogante. Le résultat naturel de tares congénitales propres aux élites occidentales ou peut-être le résultat de générations de mariages arrangés consanguins destinés à éviter la dilapidation de leur patrimoine si chèrement gagné.

Quoiqu'il en soit, il est essentiel de ne pas prendre les spécificités sociologiques uniques du capitalisme chinois pour une forme, même « sinisée », de « socialisme marxiste ». Les naïfs peuvent bien désigner le drapeau rouge du pays et sa direction qualifiée de « communiste » pour prouver que la Chine « construit le socialisme », celui-ci n'a à l'évidence rien à voir avec celui théorisé par Karl Marx et édifié sous la direction de Joseph Staline ou d'Enver Hoxha.

Les hommes ont toujours été et seront toujours en politique les dupes naïves des autres et d'eux-mêmes, tant qu'ils n'auront pas appris, derrière les phrases, les déclarations et les promesses morales, religieuses, politiques et sociales, à discerner les intérêts de telles ou telles classes », avertissait Lénine il y a plus d'un siècle dans sa synthèse de vulgarisation intitulée Les trois sources et les trois parties constitutives du marxisme... De même, pour Lénine, « la dialectique de l'histoire est telle que la victoire du marxisme en matière de théorie oblige ses ennemis à se déguiser en marxistes » ! C'est indéniablement sous cet angle qu'il faut aborder l'étiquette « communiste » que revêt le PCC qui représente les intérêts d'une bourgeoisie qui a toujours eu en vue l'importance du maintien de la stabilité sociale.

Si le PCC se félicitait récemment d'avoir quasiment achevé « la construction d'une société de moyenne aisance » ainsi que l'éradication de la grande pauvreté dont le président chinois a fait l'une de ses priorités (ce qui est certes remarquable pour un jeune Etat capitaliste, l'Occident n'y étant pas parvenu après plus de deux siècles de domination mondiale...), cela ne saurait masquer le fait qu'un régime socialiste aurait rempli cet objectif bien avant que sept décennies ne se soient écoulées. En URSS comme en Albanie, le chômage avait disparu avant la fin du 1er plan quinquennal... Or le chômage structurel existe toujours en Chine.

De l'aveu même des autorités chinoises, la part du secteur privé est aujourd'hui prépondérante dans l'économie chinoise, bien que la centaine de mastodontes gérées par le gouvernement central jouent toujours un rôle économique important dans certains secteurs clef à très haute composition organique en Capital et dans le développement des infra-



structures de transport et de l'énergie. Le secteur privé représentait à la fin de l'année 2018 plus de 60 % du PIB chinois. Il était à l'origine de 70 % des innovations technologiques et représentait 80 % de l'emploi urbain. Jack Ma, fondateur d'Alibaba et premier milliardaire chinois, est membre du PCC. La Chine est aujourd'hui le pays hébergeant le plus de milliardaires au monde, devant les USA ! Drôle de « socialisme »... Le « socialisme à la chinoise » n'est en définitive que la voie de construction d'un Etat bourgeois « providence » redistribuant une part des profits acquis grâce à la montée en gamme rapide de son économie dans la chaîne de valeur internationale.

Le coefficient de Gini (mesurant l'ampleur des disparités de revenu) de la Chine a culminé à 49 en 2009. Il s'était réduit à 46,5 en 2017, ce qui reste élevé, mais témoigne indéniablement d'efforts de redistribution significatifs à l'égard des plus pauvres. Si le PCC conserve encore des prérogatives dans le secteur économique (en particulier la gestion des puissants monopoles d'Etat, la modernisation des réseaux de transports, de l'armée, etc.), son rôle tend néanmoins de plus en plus à se cantonner à la sphère juridique, politique et idéologique. Il y a trois mois, le président chinois lançait ainsi un appel aux 92 millions de membres du Parti Communiste chinois « à avoir des idéaux et des convictions solides » : Il a appelé tous les membres du PCC, en particulier les jeunes, à étudier consciencieusement la théorie

marxiste et les histoires du Parti, de la Chine nouvelle, de la réforme et de l'ouverture et le développement du socialisme, afin de cultiver des idéaux et des convictions fermes et de remplir l'aspiration initiale et la mission fondatrice du Parti ».

Fort de la confiance placée en lui par près de neuf chinois sur dix, « la légitimité de la gouvernance du PCC brille davantage dans une période d'incertitude mondiale ». Le PCC est aujourd'hui pleinement confiant dans sa capacité à atteindre « l'objectif du centenaire » de la Révolution de 1949. Celui-ci se ramène à « créer une société aisée pour 1,4 milliard de Chinois dans les délais prévus », c'est-à-dire « un grand pays socialiste moderne prospère, fort, démocratique, culturellement avancé, harmonieux et beau ».

Et ce ne sera pas accompli sans que l'impérialisme chinois ait pris un ascendant incontestable sur ses concurrents aujourd'hui bien mal en point. L'Occident doit à l'évidence se faire une raison et accepter cette perspective comme inéluctable, car le président chinois déclarait hier encore à l'occasion des commémorations du 70ème anniversaire de la grande Guerre de résistance à l'agression américaine et d'aide à la République populaire démocratique de Corée (1950-1953) que les 2,9 millions de volontaires chinois ayant combattu sur le sol coréen (où près de 200 000 soldats chinois avaient perdu la vie), avaient « défié l'invasion et l'expansion de l'impérialisme et sauvé la sécurité de la Chine nouvelle ». Selon lui, « la grande victoire de la Guerre de

résistance à l'agression américaine et d'aide à la RPDC sera gravée à jamais dans l'histoire de la nation chinoise et dans l'histoire de la paix, du développement et du progrès de l'humanité ».

A cette occasion, Xi Jinping a également lancé un appel à s'inspirer, dans notre époque contemporaine synonyme « de grand renouveau de la nation chinoise », du « grand esprit » de « la résistance à l'agression militaire américaine » ! Une manière évidente pour l'impérialisme chinois d'avertir l'Occident que s'il s'obstine à chercher à déclencher une nouvelle guerre contre la Chine, de quelque forme qu'elle soit (économique, diplomatique ou militaire), elle ne se jouera pas entre la Chine et l'Occident, mais entre l'Occident et toutes les nations opposées au colonialisme occidental ! Avis aux « tigres en papier ».

L'Occident semblait indéniablement avoir reçu le message, l'agence Reuters ayant immédiatement rapporté les propos complémentaires suivants du président chinois.

La Chine ne laissera pas sa souveraineté, sa sécurité et ses intérêts de développement être sapés, a déclaré vendredi le président Xi Jinping, ajoutant qu'il ne fallait pas prendre à la légère le peuple chinois. Tout acte d'unilatéralisme, de monopolisme et d'intimidation ne fonctionnera pas et mènera seulement à une voie sans issue, a ajouté le chef d'Etat ».

(Suite et fin)  
Vincen Gouysse



## Programme



12.00 Les douze coups de midi  
13.00 Journal  
13.55 L'île aux secrets  
15.35 Mystère à Salem Falls  
17.00 Météo  
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel  
18.15 Les plus belles vacances  
19.00 Journal  
19.20 Demain nous appartient  
21.05 Une mère parfaite  
22.00 Une mère parfaite  
23.20 New York Unité Spéciale  
23.25 Esprits criminels



12.00 Tout le monde veut prendre sa place  
13.45 La p'tite librairie  
15.05 Je t'aime, etc.  
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
18.40 Vélo club  
19.20 N'oubliez pas les paroles  
20.00 Journal  
20.45 Un si grand soleil  
21.10 Deux femmes  
22.40 Une mort sans importance



10.55 Desperate Housewives  
11.45 Desperate Housewives  
12.00 Le journal  
13.30 En famille  
14.00 Notre histoire d'amour  
16.00 Incroyables transformations  
17.25 Mieux chez soi  
18.45 Le journal  
20.05 Capital  
20.30 Scènes de ménages  
22.00 L'amour est dans le pré  
22.50 L'amour est dans le pré  
23.45 L'amour est dans le pré



06.30 Boule et Bill  
06.42 Boule et Bill  
07.09 Ludo  
07.00 Garfield & Cie  
08.05 Boule et Bill  
08.30 Boule et Bill  
09.20 Les as de la jungle à la rescousse  
10.50 Ensemble c'est mieux !  
11.20 La nouvelle édition  
11.25 Météo  
11.55 Journal  
12.45 Météo  
12.50 Rex

13.55 Rex  
14.25 Rex  
15.05 Le Renard  
16.45 Personne n'y avait pensé !  
17.10 Questions pour un champion  
20.45 Tout le sport  
20.55 Et vous, comment ça va ?  
21.05 11 septembre, au cœur du chaos  
23.30 Massoud, l'Afghan  
22.35 Débats en régions



20.30 Journal  
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse  
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage  
22.54 Le journal  
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait  
16.55 Un dîner presque parfait  
17.50 Un dîner presque parfait  
18.50 Un dîner presque parfait  
21.05 Lara Croft : Tomb Raider  
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night  
19.15 L'info du vrai  
20.13 L'info du vrai, le mag  
20.48 La boîte à questions  
20.52 Groland le zapoï  
21.01 La Gaule d'Antoine  
21.07 A couteaux tirés  
21.59 The Head  
22.52 American Horror Story  
23.34 American Horror Story



18.43 L'écume des jours  
20.35 Hollywood Live  
20.50 Soeurs d'armes  
22.39 Monuments Men



13.05 Entrée libre  
13.40 Le magazine de la santé  
14.35 Allô, docteurs !  
15.40 Suricates superstars  
19.45 Arte Journal



18.25 L'avant quotidien  
19.25 Quotidien, première partie  
20.10 Quotidien  
21.10 Le journal de l'Euro  
21.15 Dirty Dancing  
23.05 Hunger Games : la révolte, partie



09.00 Les contes des 1001 darkas  
13.50 Maigret  
19.43 TPMP : première partie  
20.42 Touche pas à mon poste !  
21.57 Balance ton post ! L'after  
22.57 Balance ton post ! L'after  
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse  
20.10 Une saison au zoo  
20.40 Une saison au zoo  
21.05 La p'tite librairie  
21.40 Les hors-la-loi de la nature  
22.35 Les hors-la-loi de la nature



18.35 Hors-la-loi  
20.35 Hollywood Live  
20.50 Divergente  
23.04 Divergente II

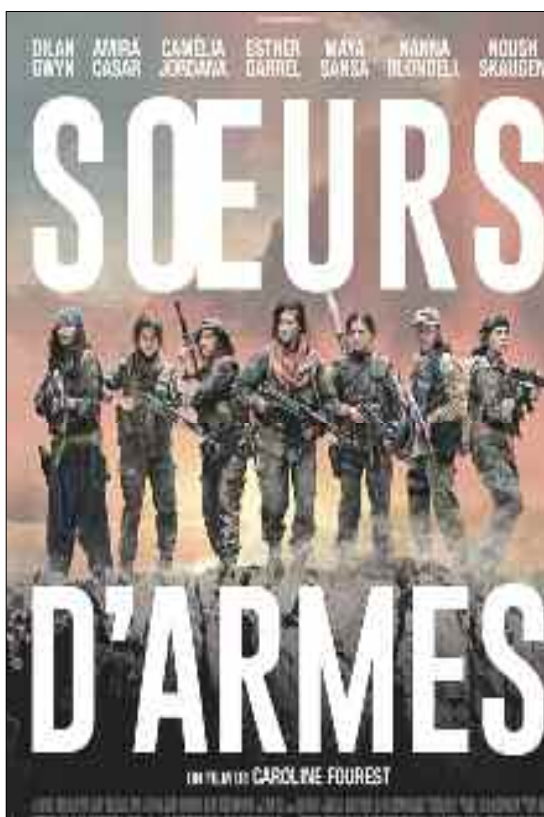


20.49 A Musée Vous, A Musée Moi  
20.51 Tu mourras moins bête  
20.55 Un flic  
22.30 Le gardien invisible  
23.35 Again : Encore une fois



18.05 Handball : Ligue des Champions  
19.05 Tour de Suisse  
20.00 Les meilleurs moments  
21.00 Voile : The Ocean Race Europe  
21.35 Arc classique  
22.05 Arc à poulies  
22.35 Handball : Ligue des Champions  
23.30 Tennis : Tournoi ATP du Queen's

## Sélection



### Ciné Premier - 20.50 Soeurs d'armes

Film de guerre de Caroline Fourest

➔ Après avoir vu sa famille décimée par Daech, Zara, une jeune Yézidie est enlevée par un djihadiste. Réduite en esclavage, séquestrée, la jeune femme parvient néanmoins à s'enfuir. Décidée à prendre les armes, elle rejoint une brigade internationale féminine emmenée par Commander, une cheffe française charismatique.

### Ciné Frisson - 22.20 Divergente

Film de science-fiction de Neil Burger

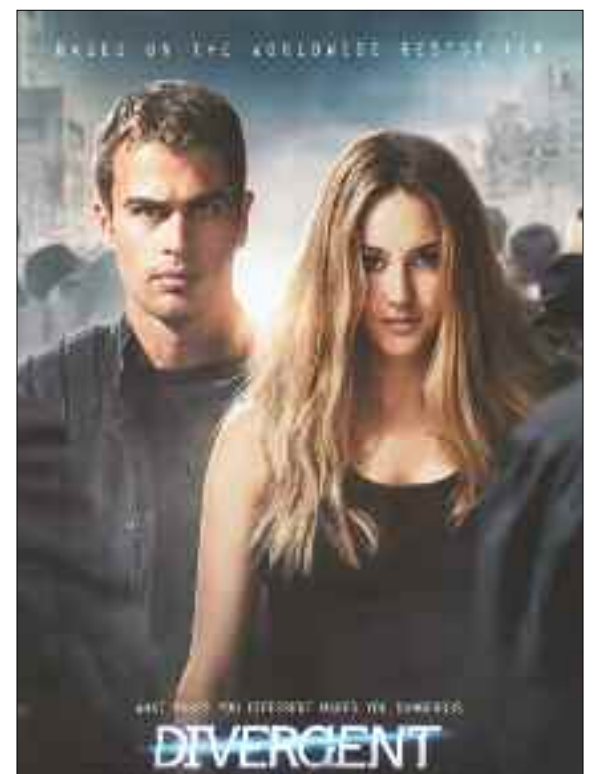
➔ La jeune Tris vit dans un monde post-apocalyptique à Chicago où les hommes et les femmes sont regroupés en cinq castes. À 16 ans, comme chaque adolescent, elle doit passer un test pour intégrer la sienne et découvre qu'elle est inclassable : Tris est Divergente, autant dire une menace pour la dictature en place...



### Ciné Premier - 22.39 Monuments Men

Film de guerre de George Clooney

➔ En 1944, un peloton spécial de l'armée américaine est chargé de récupérer les œuvres d'art volées par les Nazis pour les rendre à leurs propriétaires. En 1944, pendant la Seconde Guerre mondiale, le général Eisenhower crée un peloton spécial chargé de sauver et de récupérer les chefs-d'œuvre dérobés par les nazis pour les restituer à leurs propriétaires légitimes.





Religion

## Le «voile» en islam : approche historique et coranique (partie 1/4)

**Ces derniers jours, la thématique du voile de la musulmane refait surface (notamment à cause d'un projet d'amendement voulu par une députée LREM pour interdire le port du voile aux petites filles), thématique il faut le dire très récurrente sur la scène médiatique et politique française, et de cela naissent ou resurgissent de nombreux débats et prises de position. Parmi celles-ci, nombre de musulmans affirment, face à ce qu'ils appellent les «modérés» ou les «égérés», que le Coran, la sunna prophétique et le consensus des savants contiennent des arguments irréfutables quant à l'obligation du fait de se couvrir la tête pour la femme musulmane.**



Pour autan, il convient donc de garder en tête l'objectif coranique à respecter : le but n'était pas de porter le jilbâb à tout prix, de façon continue et en toute circonstance, mais il était de préserver la femme par un moyen efficace dans le contexte de l'époque. L'orthodoxie fait aujourd'hui et depuis longtemps du jilbâb un but, alors que pour le Coran, il n'est qu'un moyen de réaliser un objectif bien plus noble.

De même, si le moyen n'est pas adapté, il faut donc pouvoir le changer, tout en préservant de dessein premier, car si l'objectif est universel (préserver la femme des offenses qu'elle subit), le moyen doit forcément être adapté à chaque contexte pour que l'objectif se réalise. Ainsi, le vêtement est censé lutter contre les offenses et non en être une cause. Que le jilbâb soit un moyen efficace dans l'Arabie du VII<sup>e</sup> siècle ou ailleurs de préserver la femme est une chose, mais généraliser son port dans une situation où, en outre, il engendre les offenses, cela n'a rien de cohérent et ne respecte nullement l'esprit du texte coranique.

De nos jours, il y a une véritable inversion des valeurs et des priorités : de nombreuses musulmanes font du port du jilbâb un objectif en lui-même, peu importe les circonstances, et ce, même si ce jilbâb là où elles vivent est pour elle une source de difficultés, de stigmatisation, d'offenses, voire d'agressions physiques. Pourtant, le «voile», du moins le jilbâb, a pour fonction initiale coranique de préserver les femmes musulmanes des agressions, insultes et autres comportements néfastes. Si cette fonction n'est pas remplie à notre époque, alors c'est que «l'outil» n'est plus adapté et qu'il n'a plus lieu d'être en tant qu'obligation. Il ne s'agit pas de s'incliner ou de s'humilier devant les haineux, mais il s'agit de préserver la femme des offenses qu'elle subit car ceci est l'objectif coranique du verset 33/59 clairement exposé. Pour le Coran, le but n'était pas de porter le jilbâb en toute circonstance, mais il était de préserver la femme par un moyen efficace. Or, l'orthodoxie a modifié sur ce point les valeurs en faisant du moyen un but et en mettant le but aux oubliettes... Certes, je conviens avec force que les musulmanes n'ont pas à céder face aux pressions et offenses, mais ce n'est pas céder que d'envoyer les femmes au front. Je

pense qu'il est préférable de penser théologiquement avec l'objectif premier de préserver la femme tout en œuvrant, en parallèle, pour que le peuple de France ait une autre perception du message coranique et comprenne qu'il n'y a globalement pas de danger dans le port du voile puisqu'il exprime majoritairement une certaine conception du rapport au corps et à la spiritualité.

Mais pour comprendre ce raisonnement théologique, il faut revenir à une règle élémentaire de logique et de bon sens, qui se trouve être également l'une des règles fondamentales des *u'ûl al-fiqh* (fondements du droit), que l'on nomme *qawâ'id al-fiqh* (préceptes du droit), et qui est notamment expliquée par l'imâm al-Juwaynî dans son ouvrage *al-Waraqât*. Cette règle stipule la chose suivante

«Le *ukm* (statut d'un acte) va de pair avec sa *'illa* (ratio legis, raison d'être), qu'elle soit présente ou qu'elle n'existe plus.»

En d'autres termes, si la cause d'une norme est présente, cette dernière sera présente également. Mais si la cause de cette norme disparaît, alors elle disparaîtra aussi. Ainsi, lorsque le Législateur a identifié un élément comme étant la cause ou la circonstance immédiate d'un *ukm* (statut normatif/jugement), alors si la cause est présente cela nécessite l'application du jugement, mais si elle n'est plus présente, alors le jugement ne s'applique plus.

Dans le cas du verset 33/59, ce dernier est explicitement cadré par deux conditions d'application données par le Coran lui-même, à savoir le fait que cela serve à lutter contre l'offense que subisse réellement (et non hypothétiquement) les femmes croyantes et qu'elles soient reconnues comme n'ayant pas une attitude laissant penser que les offenses puissent être «justifiées». La question qui se pose en France est alors la suivante : est-ce que les musulmanes qui ne portent pas le «voile» ou le jilbâb risquent fortement de subir des agressions et des offenses et est-il nécessaire qu'elles s'habillent d'une manière précise, au-delà de la pudeur élémentaire demandée à chaque croyants et croyantes, pour que le risque d'offenses soit nettement amoindri ? La réponse est non. Bien plus, les musulmanes qui subissent aujourd'hui le plus de désagréments de par leur tenue

soit celles qui se dévêtissent à outrance (donc de façon non conforme au message coranique), soit celles qui portent un voile «classique» ou un jilbâb.

Ceci dit, il est important de noter que les exégètes ont malgré tout divergé sur ce qu'il fallait comprendre du passage «elles en seront plus vite reconnues» :

La majorité a dit qu'il s'agissait qu'elles soient reconnues comme étant des femmes libres et non des esclaves. Cette position, magistralement réfutée par Ibn azm, invalide en fait d'emblée le fait que les femmes musulmanes soient encore, de nos jours, concernées par la prescription de ce verset puisque l'esclavage n'existant plus en France depuis 1848, ainsi que dans l'ensemble des pays occidentaux et la majorité des pays de la planète, les femmes n'ont plus ce besoin de montrer leur condition de femme libre. Donc, en tenant compte de cet avis, si la femme ne risque pas d'être offensée et qu'elle n'a pas besoin de montrer qu'elle n'est pas esclave, en quoi serait-elle concernée par cette prescription coranique ? De même, si une femme, dépendamment du contexte dans lequel elle vit, sait que le port jilbâb (ou du voile) risque de lui nuire (violence physique ou verbale), pourquoi serait-elle concernée par ce dernier ? Pourquoi la tenue vestimentaire utilisée comme moyen de protéger les femmes de Médine il y a plus de 1400 ans aurait vocation à être utilisée de la même façon en France au XIX<sup>e</sup> siècle ? Le jilbâb était un vêtement conforme aux coutumes arabes, mais en quoi correspond-il aux coutumes occidentales ? C'est d'ailleurs ce qu'avait dit Mu ammad âhir ibn 'Ashûr (1879-1973), bien que partisan de l'obligation du voile, concernant le verset du «jilbâb».

«... une législation qui a tenu compte de l'habitude (vestimentaire) des Arabes. Ainsi, les peuples qui n'adoptent pas le jilbâb ne sont pas concernés par cette législation».

D'autres ont dit qu'il s'agissait qu'elles soient reconnues comme pudiques et ne voulant pas être importunées par des propos offensants et une attitude irrespectueuse. Ceci dit, il convient déjà de préciser que le fait d'adopter une attitude considérée comme montrant de la pudeur est en partie propre aux mœurs d'une société dans un contexte donné et n'est pas for-

cément partagé par l'ensemble des individus de la planète. De plus, cette opinion n'a pas vraiment d'impact sur la compréhension globale du verset puisque de toute façon il n'y a aucune référence au fait de se couvrir la tête avec ledit jilbâb. Bien plus, si l'objectif principal est justement que la femme musulmane ne soit pas offensée et que, conformément à la situation sociale dégradée dans laquelle elle vivait auparavant, elle retrouve alors un statut, des droits et une dignité, pourquoi devrait-on considérer que le voile de la tête doit être appliqué dans le cas où justement la femme se verrait offensée, rejetée, voire discriminée dans la société à cause de son voile de tête qui ne bénéficie pourtant d'aucune source coranique explicite ? De même, comme nous l'avons précisé, lorsqu'un statut normatif est lié explicitement à une cause et que cette cause n'est plus, le statut tombe avec. Or, si la cause de l'imposition du jilbâb était le fait que les femmes se trouvaient régulièrement offensées par certains hommes qui les confondaient avec des libertines (d'après certains commentateurs), pourquoi cette imposition perdurerait-elle si le risque d'offense est mineur ? Est-ce qu'une femme qui s'habille de façon décente, mais sans couvrir ses cheveux pour autant, risque de nos jours en France d'être offensée en vaquant à ses occupations quotidiennes ?

La réalité des études réalisées montrent d'ailleurs, contrairement à ce que le discours ambiant véhicule, que là où les femmes risquent le plus d'être agressées, notamment sexuellement, ce sont dans des pays musulmans où il y a une forme de pression sociale ou étatique pour qu'elles se couvrent la quasi-totalité du corps.

Quant au dernier avis consistant à dire que le but était que l'on reconnaisse la femme comme musulmane, celui-ci est totalement incohérent comme cela fut explicité. En effet, si le but était de protéger les femmes croyantes contre ceux qui souhaitaient leur nuire, alors il n'y a aucune logique à leur demander de se vêtir de façon à ce qu'elles soient plus vite reconnues et identifiables par ceux-là même qui voulaient mal agir envers elles à cause de leur foi.

(Suite et fin)  
William Blob



## Eliminatoires du Mondial-2022

# Les équipes africaines confirment un meilleur niveau

→ Les quarante meilleures sélections nationales du continent africain continuent de s'affronter depuis le 1<sup>er</sup> septembre jusqu'au 15 novembre. Un duel qui ne doit tirer que cinq d'entre elles pour la Coupe du monde 2022.



Les Verts ont enregistré le plus gros score de la 1<sup>re</sup> journée.

(Photo : D. R.)

### Les Verts, une expérience indiscutable

Des rencontres relevant de la zone Afrique, comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2022 se poursuivent avec des révélations de nouveaux joueurs africains qui illustrent parfaitement au regard des scores le parfait niveau du football africain. Les observateurs ne peuvent que faire un parallèle avec les précédentes compétitions internationales. A l'exception de l'équipe nationale algérienne qui n'a pas eu beaucoup de difficulté à battre la jeune équipe de Djibouti diminuée d'expérience footballistique (8-0). D'autres équipes continuent d'afficher, elles aussi, un niveau technique qui se passe de tout commentaire. La fai-

blesse de cette équipe ne pouvait qu'offrir une possibilité aux Fennecs de proposer aux téléspectateurs un festival de buts et permettre ainsi à l'international Islam Slimani, l'attaquant de Lyon de se positionner comme le meilleur buteur de l'histoire de la sélection algérienne à égalité avec Abdelhafid Tassafout (36 réalisations). L'Algérie prend les rênes du groupe A devant le Burkina Faso (vainqueur du Niger, 2-0). Un peu plus tôt dans la journée, la Côte d'Ivoire ne confirme pas sa performance puisque tenue en échec au Mozambique, même schéma pour l'Afrique du Sud au Zimbabwe. La Zambie et le Nigéria ont, eux, fait le job en s'imposant respectivement en Mauritanie et face au Libéria, les

Super Eagles étant notamment portés par un doublé de Kelechi Iheanacho.

### Des scores...

«En prime time, le Cameroun s'est, de son côté, imposé sans bavure contre le Malawi sur le score de deux buts à zéro, dans une rencontre où l'ancien pensionnaire de Ligue 1 Vincent Aboubakar y est allé de son but». La Tunisie a, quant à elle, eu aucun mal à disposer d'une trop faible équipe de Guinée Équatoriale (3-0), alors que le Stéphanois Wahbi Khazri a régalié (un but, une passe décisive) pour permettre aux Aigles de Carthage de prendre le contrôle du groupe B.

Enfin, le Ghana a assuré l'essentiel face à l'Éthiopie (1-0) pour s'emparer de la tête de son groupe. C'était l'une des surprises de la liste concoctée par Vahid Halilhodzic pour les premiers matches des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 dans la zone Afrique (le Maroc affrontera le Soudan jeudi). Pas d'Hakim Ziyech, le milieu offensif de Chelsea. Invité à commenter ce choix, le sélectionneur n'a pas été tendre.

Résumé H. Hichem

## Tennis de table

### L'Algérie termine 3<sup>e</sup> aux championnats d'Afrique

→ L'équipe algérienne de tennis de table messieurs a terminé 3<sup>e</sup> du tournoi par équipes des championnats d'Afrique de Yaoundé, en dominant le Togo sur le score de 3 à 0. Les victoires algériennes ont été obtenues grâce à Sami Kherouf face Mawussi Agbetoglo 3-1 (11-8, 6-11, 11-5, 11-8), Larbi Bouriah devant Fanny Kokou Dodji 3-2 (11-8, 9-11, 11-5, 5-11, 11-7) et Mohamed Sofiene Boudjadja aux dépens de Alassani Saoude 3-0 (13-11, 11-3, 11-4). A la faveur de ce succès, les Algériens sont qualifiés

aux championnats du monde prévus en 2022 en Chine. En demi-finale, le trio algérien a été battu par le Nigeria (3-0). Le titre africain par équipes est revenu à l'Égypte, difficile, vainqueur du Nigeria (3-2). Chez les dames, les filles algériennes (Lynda Loghraïbi, Katia Kessaci et Hiba Feredj) ont pris la 5<sup>e</sup> position grâce à leur succès face à l'Afrique du Sud 3-0. L'équipe égyptienne a remporté la médaille d'or en battant le Nigeria 3-0, alors que la Tunisie a pris la 3<sup>e</sup> place après sa victoire sur Maurice 3-0. Au double

mixte, la paire algérienne (Lynda Loghraïbi et Larbi Bouriah) s'est qualifiée aux quarts de finale où elle affrontera, dimanche, son homologue du Nigeria (Edem Offiong-Bode Abiodun). Le chemin du double algérien a débuté face au duo ivoirien, Oba Don Ange-Leva Essevhoh (3-1) aux 16<sup>es</sup> de finale et la paire tunisienne Youssef Ben Attia-Garcia Fadwa (3-1) en 8<sup>es</sup> de finale. En revanche, les deux autres doubles mixtes algériens, Abdelbasset Chaïchi/Hiba Feredj a été éliminé en 16<sup>e</sup> de finale par les Tunisiens Kal-

el Iheb/Zoghliami Maram (3-1), et Katia Kessaci/Larbi Bouriah en 8<sup>es</sup> de finale devant Bourass Aboubaker/Hadj Salah Abir (3-1). Outre l'Algérie, le rendez-vous de Yaoundé enregistre chez les messieurs, la participation de Centrafrique, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Cameroun, Égypte, Tunisie, Ghana, Kenya, Nigeria, Afrique du Sud, Togo et Ouganda, alors qu'en dames les pays engagés sont : Algérie, Congo Brazzaville, Cameroun, Égypte, Tunisie, Kenya, Maurice, Nigeria, Afrique du Sud et Ouganda. ■

## JP-2020 (12e j)

### L'Algérie décroche 2 médailles d'argent

→ L'Algérie a remporté 2 médailles d'argent samedi au stade olympique de Tokyo lors de la 12<sup>e</sup> journée des 16<sup>es</sup> Jeux paralympiques-2020. Les deux médailles sont l'œuvre de : Abdelkrim Kraï au 1500m (T38) et Kamel Kardjena au lancer du poids (F33). Kraï a parcouru le 1 500 m (T38), en 4:03.07, avec à la clé un nouveau record d'Afrique de la spécialité. L'athlète algérien a été devancé par le Canadien Nate. Reich (3:58.92) médaillé d'or. Le New-Zélandais Kenzie Deon (4:03.76) a complété le podium. Au lancer du poids (F33), l'Algérien Kamel Kardjena a décroché la médaille d'argent après avoir terminé le concours à la seconde place avec un jet mesuré à 11.34 m. La médaille d'or est revenue au Marocain Zakariae Derhem (11.37) soit trois centimètres de plus que l'Algérien, alors que la médaille de bronze a été obtenue par le Croate Cerni Deni (11.25). Avec ces deux nouvelles médailles d'argent, l'Algérie totalise désormais 12 médailles (4 or 4 argent et 4 bronze) à une journée de la fin des Jeux Paralympiques prévue dimanche à Tokyo.

#### Tableau des médailles après les épreuves de samedi

	Or	Argent	Bronze	Total
1 Chine	93	57	50	200
2 Grande-Bretagne	41	38	43	122
3 Comité paralympique russe	36	32	49	117
4 États-Unis	35	36	30	101
5 Pays-Bas	25	17	16	58
6 Ukraine	24	47	27	98
7 Brésil	22	19	30	71
8 Australie	20	28	30	78
9 Italie	14	29	26	69
10 Azerbaïdjan	14	1	4	19
11 Allemagne	13	12	18	43
12 Iran	12	11	1	24
13 France	10	14	28	52
14 Japon	10	14	19	43
15 Espagne	9	15	11	35
16 Ouzbékistan	8	5	6	19
17 Pologne	7	6	12	25
18 Hongrie	7	5	4	16
19 Mexique	7	2	13	22
20 Nouvelle-Zélande	6	3	3	12
- Suisse	6	3	3	12
22 Canada	5	10	6	21
23 Thaïlande	5	5	7	17
24 Belarus	5	1	1	7
25 Inde	4	7	6	17
26 Tunisie	4	5	2	11
27 Algérie	4	4	4	12
28 Belgique	4	3	8	15
29 Slovaquie	4	2	4	10
30 Irlande	4	2	1	7
31 Nigeria	4	1	5	10
32 Afrique du Sud	4	1	1	6
- Cuba	4	1	1	6
34 Jordanie	4	0	1	5
35 Colombie	3	7	14	24
36 Maroc	3	4	3	10
37 Venezuela	3	2	2	7
38 Malaisie	3	2	0	5
39 Danemark	3	1	1	5
....				
70 Koweït	0	1	1	2
- Namibie	0	1	1	2
- Roumanie	0	1	1	2
- Slovaquie	0	1	1	2
74 Vietnam	0	1	0	1
75 Lituanie	0	0	3	3
76 Portugal	0	0	2	2
77 Arabie Saoudite	0	0	1	1
- Bosnie	0	0	1	1
- Kenya	0	0	1	1
- Monténégro	0	0	1	1
- Oman	0	0	1	1
Ouganda	0	0	1	1
Qatar	0	0	1	1
Salvador	0	0	1	1
Taiwan	0	0	1	1

## EN DEUX MOTS

### Licence CAF A : Cérémonie de remise des diplômes

La relance du plan de formation de la Direction technique nationale se matérialise depuis le 2<sup>e</sup> semestre 2021 par l'intensification des sessions de formation et de remise des diplômes, particulièrement en direction des ex-internationaux. Après avoir fait bénéficier près de 90 ex-internationaux du module 3 entrant dans le cadre de la licence CAF B à titre gracieux sur initiative du président de la Fédération algérienne de football, Charaf-Eddine Amara, la DTN a organisé sa première cérémonie de remise des diplômes de la licence CAF A au profit des candidats reçus aux examens d'avril 2021. Cette cérémonie a regroupé la première promotion des diplômés rendue possible dans le cadre de la Convention CAF Coaching, signée le 15 septembre 2019 par le secrétaire général, Mohamed Saad, et le DTN, Ameer Chafik, suite aux efforts de ce dernier pour remettre sur scelle cette formation avec ses nouvelles exigences. Pour leur part, les entraîneurs fraîchement diplômés ont tous exprimé leur joie et satisfaction de se voir décerner ce fameux sésame qui leur ouvrira certainement de nouvelles perspectives dans le domaine du coaching.



Quotidien national d'information. Édité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki. Directeur commercial : Ouahid Kouba. Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL. Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages. Oran : SIO. Constantine : SIE. Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.



**en direct**

**JP-2020 (12e j)**  
L'Algérie décroche 2 médailles d'argent

**le match à suivre**

**CAN féminine**  
L'Algérie éliminée aux tab par la Tunisie

**football**

**Eliminatoires du Mondial-2022**  
Les équipes africaines confirment un meilleur niveau

Eliminatoires du Mondial-2022

# Demain Burkina Faso - Algérie : une affaire de sélectionneurs

→ Les Verts seront dès aujourd'hui au Maroc pour y affronter le Burkina Faso mardi dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires du Mondial-2022.



■ Les Algériens prêts à enchaîner une 2<sup>e</sup> victoire. (Photo > D. R.)

Une rencontre qui ne sera pas exceptionnelle au contraire, les hommes de Belmadi évoquent une partie qui sera aussi importante que les précédentes. «Toutes les rencontres se ressemblent, aux sélectionneurs de mettre en place des stratégies qui imposent leurs équipes sur le terrain». L'Equipe nationale algérienne est favorite de son groupe, dans le cadre de ces éliminatoires du Mondial-2022. Les hommes de Belmadi sont attendus, en leur qualité de champions d'Afrique, au tournant et vont devoir montrer qu'ils ont l'ambition de leur statut.

Puisqu'elle est, aux yeux des autres sélectionneurs, une équipe ambitieuse, très forte et habile dans toutes les phases de jeu avec des joueurs qui, au milieu du terrain, ont une qualité technique exceptionnelle et remarquable.

Des avis se complètent «cette équipe est moderne et portée par un esprit très fort». Pour d'autres sélectionneurs «l'équipe d'Algérie a de tout temps manifesté des signes très solide, très organisée, motivée, solide et puissante avec de grands talents

offensifs et très forte sur les coups de pied arrêtés». Belmadi à un confrère lâche «j'ai entendu dire que notre futur adversaire, le Burkina Faso, l'a emporté contre le Niger (2-0). Je pense que cela confirme son ambition d'aller loin dans cette compétition et par conséquent, la nécessité pour nous de le prendre très au sérieux». Voilà qui est dit. Le sélectionneur national indiquera qu'«on va visionner son match contre le Niger et intégrer notre constat à la préparation du prochain match».

**Un duel décisif**

«Ce sera déjà un duel décisif pour une éventuelle qualification aux barrages et nous ferons donc le maximum pour le gagner».

Quant à Bennacer, il précise «lors de notre prochaine sortie, nous aurons affaire à un adversaire d'un tout autre calibre et il faudra donc faire très attention. On va commencer par bien récupérer des gros efforts qui ont été fournis, aujourd'hui, avant d'attaquer la préparation du Burkina Faso. J'espère que là encore, nous pour-

rons développer convenablement notre jeu et réussir un bon résultat qui nous permettra de prendre option dès lors sur une éventuelle qualification», a conclu le milieu de terrain des Verts.

**Tout est prêt au Maroc**

Pour rappel, la rencontre Burkina Faso-Algérie a été domiciliée à Marrakech (Maroc) suite à un problème d'homologation du stade au Burkina. Des inquiétudes avaient été relevées, ici et là, après la décision du gouvernement algérien de rompre ses relations diplomatiques avec le Maroc. Il faut savoir que la Fédération algérienne de football a pris ses devants en dépêchant Amine Labdi, manager général de l'équipe nationale, et le D' Youcef Ouznali, Directeur du Centre technique national de Sidi Moussa et responsable

de l'hygiène, du contrôle et de la sécurité alimentaire au Maroc pour préparer le déplacement de la sélection et son séjour au Maroc. Selon ces émissaires, tout est prêt, aucune inquiétude à signaler... Ces derniers ont reçu un accueil chaleureux à Marrakech où les Verts seront dans les meilleures conditions. Il ne reste donc aux camarades de Mahrez que de confirmer la large victoire enregistrée face au Djibouti (8-0), face au Burkina Faso qui, faut-il préciser, n'est pas aussi facile à manier que Djibouti...

**H. Hichem**

**A voir**

- RMC Sport 1 : Benfica Lisbonne - Tondela à 20h
- Eurosport 1 et 2 : Tennis, US Open à 20h

## La Der **CAN féminine : L'Algérie éliminée aux tab par la Tunisie**

La sélection algérienne (seniors/dames) de football a été éliminée en demi-finale de la Coupe arabe des nations après sa défaite devant la Tunisie aux tirs au but (3-4), après que le match s'est achevé sur le score de (2-2 / mi-temps : 0-0), dans un match disputé vendredi à l'Arab Contractors Stadium du Caire. Les buts de l'Algérie ont été inscrits par Imene Merrouche (45+2') et Naima Bouhani (66'), au moment où Ghada Ayadi (6') et Sabrine Mamay (46') ont inscrit les buts des tunisiennes. La Tunisie rejoint en finale son homologue jordanienne, qui s'était qualifiée

un peu plus tôt dans l'après-midi, également à l'Arab Contractors Stadium du Caire, où elle avait dominé l'Egypte dans l'autre demi-finale (5-2). Les buts de la Jordanie ont été inscrits par Djebara (37' et 46'), Djirine (38') et Fridj (45'+4 et 78'), alors que Sara Issam avait sauvé l'honneur pour la sélection du pays organisateur à la 42', avant que sa coéquipière Sali Mansour ne rajoute un deuxième but à la 67'. L'Algérie a réalisé un parcours honorable dans la phase de groupes en battant la Jordanie (3-1), avant d'enchaîner (4-1) face aux Palestiniennes, et atteindre ainsi

haut la main la phase des demi-finales. Après cette Coupe arabe des nations, les Algériennes disputeront le premier tour des éliminatoires de la CAN-2022, pendant lequel elles défieront le Soudan en deux manches, entre le 18 et le 26 octobre. En cas de qualification au deuxième et dernier tour, prévu entre le 14 et le 23 février 2022, la sélection algérienne, conduite par l'ex-internationale Radia Fertoul, sera opposée au vainqueur de la double confrontation entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, vice-championne d'Afrique.